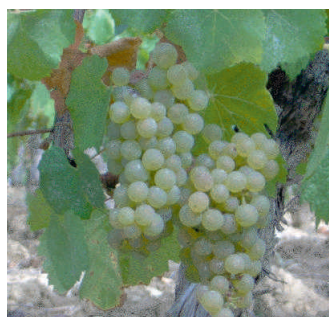


TYPOLOGIE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES DE FRANCHE-COMTÉ

A partir des données du Recensement Agricole 2010



En collaboration avec :

Avant-propos

L'agriculture française est exposée à de profondes mutations. Il était donc nécessaire d'en livrer un portrait et une analyse la plus précise possible. Pour ce faire, les Chambres d'agriculture ont adopté en 2010 un outil d'aide à la décision, baptisé INOSYS, «Innovations systèmes», dispositif approprié pour le conseil, les études et l'élaboration de références sur les systèmes.

Ce dispositif a été déployé en Franche-Comté en 2012, dans le cadre d'un partenariat DRAAF et Chambre régionale d'agriculture, grâce à l'implication des Chambres départementales d'agriculture, des Contrôles laitiers et du Centre d'économie rurale du Jura. Il s'agit d'une typologie des systèmes d'exploitation fondée sur les données du Recensement agricole de 2010 et construite à dire d'experts. INOSYS vient compléter la typologie GENETYP existante des systèmes bovins lait de Franche-Comté construite en 2006 par le réseau d'élevage et réactualisée en 2012.

L'intérêt de ce chantier INOSYS est non seulement de livrer une photographie de l'agriculture régionale, mais aussi de préparer les acteurs de terrain à accompagner les agriculteurs pour relever les défis qui les attendent.

L'approche des spécificités de l'agriculture franc-comtoise correspond également à une préoccupation importante, celle de détecter et classer les secteurs moteurs de l'économie agricole, mais aussi porteurs d'avenir afin de répondre, pour la Franche-Comté, à l'ambition d'une agriculture génératrice de valeur ajoutée et d'emplois sur les territoires.

Ce déploiement ne constitue que le premier étage du dispositif INOSYS annonciateur de deux autres :

- les *repères technico-économiques* sur les systèmes d'exploitation (mesure de l'évolution et des performances des systèmes d'exploitation) ;
- les *références systèmes* (évaluation et modélisation du fonctionnement des systèmes d'exploitation agricoles).

L'ensemble des acteurs et décideurs pourront ainsi s'en emparer pour définir et évaluer les actions à entreprendre pour accentuer le développement agricole, l'innovation et le transfert.

La présente publication concrétise le lancement en Franche-Comté du dispositif INOSYS, qui vient s'articuler à la typologie préexistante GENETYP. Un outil au service de l'agriculture régionale, à la disposition de chacun, et que tous doivent continuer à faire vivre.

Jean-Luc LINARD



Directeur régional de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt
de Franche-Comté

Michel RENEVIER



Président de la Chambre régionale
d'agriculture de Franche-Comté

Introduction et sommaire

INTRODUCTION

La production de références technico-économiques est essentielle pour le conseil agricole. Ce sont des outils de comparaison appréciés des agriculteurs car prenant en compte la réalité du fonctionnement des exploitations. Elles sont le support de travaux de prospective permettant de mesurer l'impact des politiques publiques ou d'un autre élément de l'environnement des exploitations sur leur fonctionnement et leurs résultats.

Une typologie des exploitations agricoles est un outil qui permet de poser un cadre dans le choix des systèmes à enquêter et à suivre pour la production de références. C'est un modèle de représentation de la diversité des exploitations agricoles. Il permet une comparaison pertinente des systèmes en intégrant la complexité et la diversité des types de fonctionnement. La typologie repose sur la distinction des types d'exploitations à partir de critères structurels et fonctionnels. Sa construction s'inscrit dans une démarche d'approche globale et systémique des exploitations agricoles. L'ambition est de décrire les types de systèmes d'exploitation pour en comprendre le fonctionnement.

En 2011, l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA) a mis en place le dispositif INOSYS ayant pour objectif d'homogénéiser les typologies régionales des chambres d'agriculture afin de mutualiser les références technico-économiques. Une typologie nationale basée sur les données du Recensement agricole 2010 (RA 2010) est construite à partir des connaissances des experts de terrain. La première partie de cette publication présente la méthode et les résultats de la typologie INOSYS.

La seconde partie présente la typologie GENETYP des systèmes bovins lait de Franche-Comté construite en 2006 par le réseau d'élevage et réactualisée en 2012 à partir des données du RA 2010.

SOMMAIRE

Avant-propos	2
Introduction et sommaire	3
INOSYS	4
Arbre typologique	5
Fiche grandes cultures	6
Fiche viticulture	7
Fiche maraîchage, arboriculture, horticulture	8
Fiche volailles et porcs	9
Fiche ruminants viande	10
Fiche ruminants lait	11
GENETYP	12
Arbre typologique	13
Eléments méthodologiques	14
Tendances d'évolution des systèmes entre 2000 et 2010	15
Systèmes de montagne - plateaux	16
Tableau comparatif	17
Fiche MTF	18-19
Fiche MF	20-21
Fiche MM	22-23
Systèmes de plaine foin	24
Tableau comparatif	25
Fiche PFF	26-27
Fiche PFM	28-29
Fiche PFFC	30-31
Fiche PFMC	32-33
Systèmes de plaine ensilage	34
Tableau comparatif	35
Fiche PE	36-37
Fiche PEC	38-39
Fiche PEMCV	40-41
Définitions	42

Typologie INOSYS des systèmes d'exploitations agricoles franc-comtois

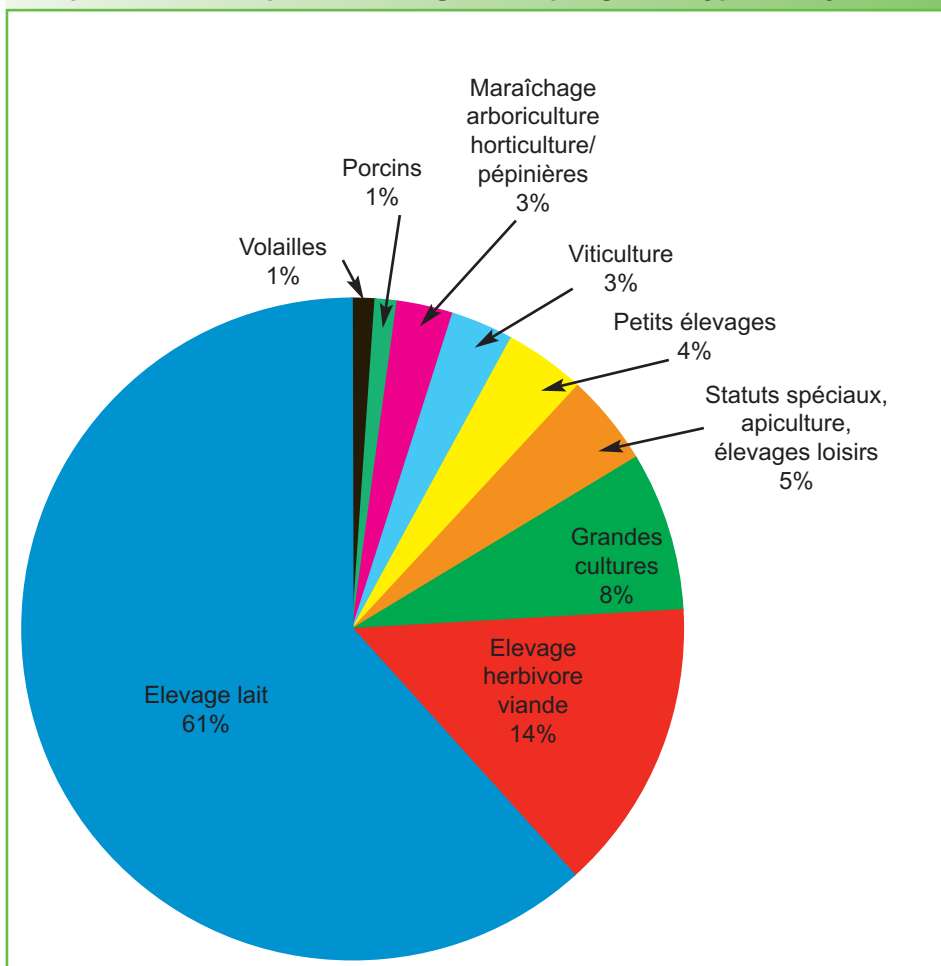
Cette typologie est construite à dire d'experts et éprouvée sur la base de données du RA 2010. Mise en place par l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture en 2011, elle vise la mise en cohérence des méthodes typologiques de l'ensemble des chambres d'agriculture de France, pour une meilleure comparaison des systèmes au niveau national. Elle permet ainsi de mutualiser les références technico-économiques.

L'arbre ci-contre est une représentation simplifiée de la typologie INOSYS. Il présente les effectifs régionaux des différents types ainsi que les critères de tri. Les types principaux seront présentés plus en détail dans les fiches techniques des pages suivantes. Certains types, peu fréquents en France-Comté, ne figurent pas dans cette représentation simplifiée. Par ailleurs, pour les niveaux détaillés d'INOSYS, certaines

exploitations n'ont été affectées à aucune catégorie, afin de privilégier l'homogénéité des types. Il est donc normal que l'effectif d'un type ne corresponde pas systématiquement à la somme des effectifs des sous-types mentionnés.

La typologie INOSYS classe les exploitations agricoles professionnelles. Il s'agit des moyennes et grandes exploitations qui ont un Produit brut standard (PBS) supérieur à 25 000 € ainsi que des petites exploitations (PBS < 25 000 €) ayant plus de 0,5 Unité de travail agricole (UTA). En Franche-Comté, le nombre d'exploitations typées est de 7 312 sur les 9 736 comptabilisées par le RA. Parmi les exploitations typées, 70% des exploitations produisent du lait. Les systèmes spécialisés lait représentent plus de 60% des exploitations.

Répartition des exploitations régionales par grands types de système



Source : Recensement agricole 2010

Méthode

Le tri des exploitations se présente sous la forme d'un arbre décisionnel dichotomique organisé en neuf niveaux sur des critères structurels et fonctionnels présents dans la base de données du RA. La méthode fait appel aux connaissances des experts de terrain pour le choix des variables discriminantes. Ceux-ci ont été enquêtés pendant la période de janvier à novembre 2011 par les animateurs régionaux du projet. Un travail interrégional de formalisation des connaissances et de sélection des critères de segmentation des types a ensuite été mené.

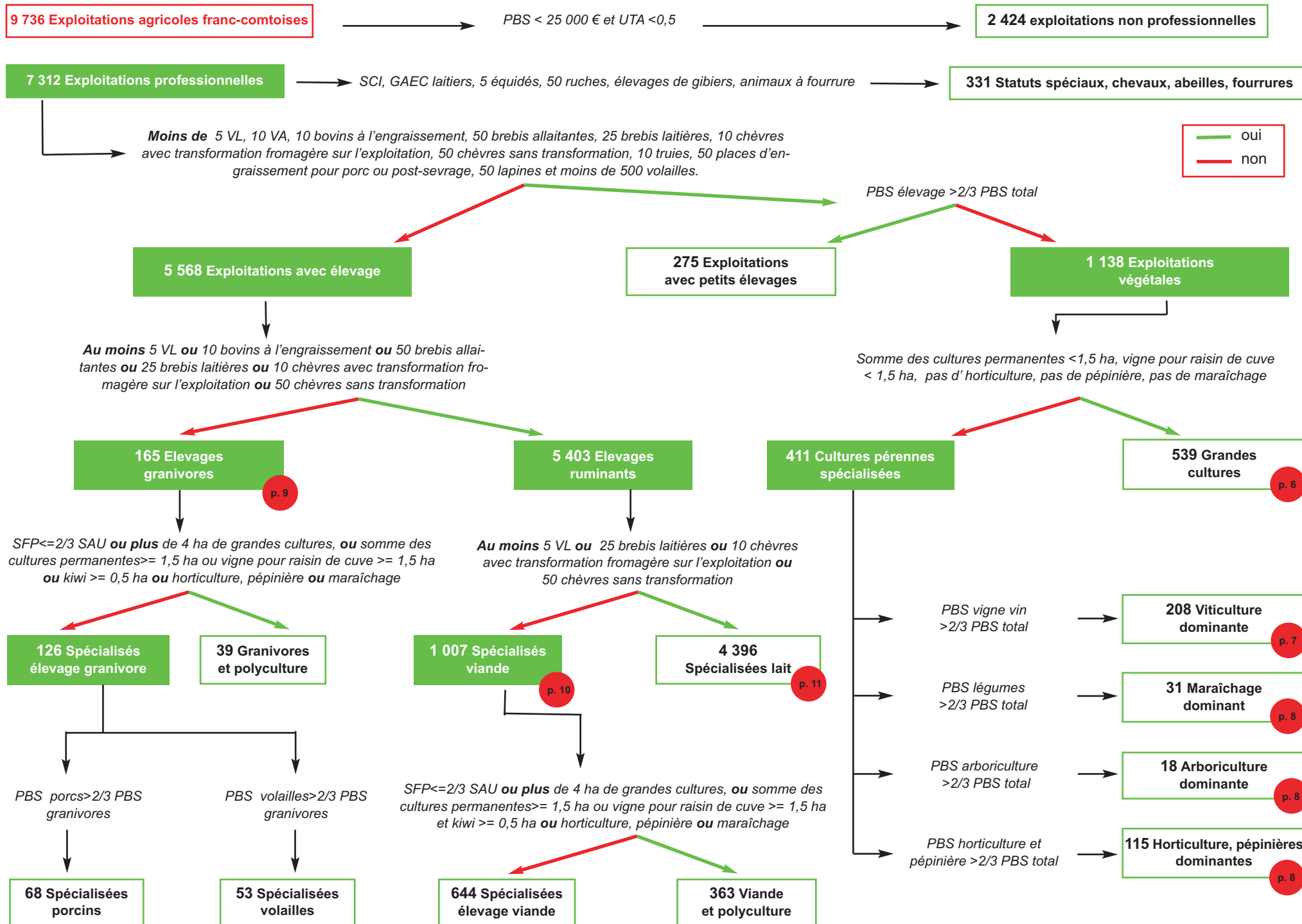
OTEX et typologie INOSYS

Les exploitations agricoles peuvent être caractérisées selon différents types de critères.

La typologie Inosys, élaborée par les Chambres d'agriculture en collaboration, pour les filières animales, avec les Instituts et centres techniques agricoles (Institut de l'élevage, Institut du porc, Institut technique de l'aviculture) **est une typologie de systèmes techniques d'exploitations agricoles**. Un canevas national a servi de base à l'élaboration de déclinaisons régionales, préparées conjointement par les chambres d'agriculture et les directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt. Il permet une comparaison des systèmes techniques d'exploitation entre toutes les régions. La typologie Inosys s'appuie sur les résultats du recensement agricole 2010, apparié avec les données de la BDNI (base de données nationales de l'identification) pour les exploitations d'élevage bovins.

L'Otex (orientation technico-économique des exploitations) **est une classification européenne standardisée des exploitations, à dominante économique**. Elle a été élaborée à partir des résultats du recensement agricole 2010 et de valeurs unitaires standards de production appliquées aux surfaces de culture et aux cheptels de chaque exploitation. La contribution de chaque culture et cheptel à la production brute standard (PBS) permet de classer l'exploitation agricole dans une Otex. C'est la principale typologie utilisée par les services de statistique agricole européens pour caractériser les exploitations agricoles.

Avertissement : ces typologies ont des objectifs et des méthodes d'élaboration très différents et ne peuvent pas être directement comparées.



Exploitations grandes cultures et légumes de plein champ (539 exploitations)

Les exploitations spécialisées en grandes cultures représentent 8% des exploitations professionnelles de la région et un peu moins de la moitié des exploitations végétales. Ce type de système est au troisième rang régional en termes d'effectif.

INOSYS répartit les exploitations productrices de Céréales et oléoprotéagineux (COP) dans quatre catégories précisant leur spécialité :

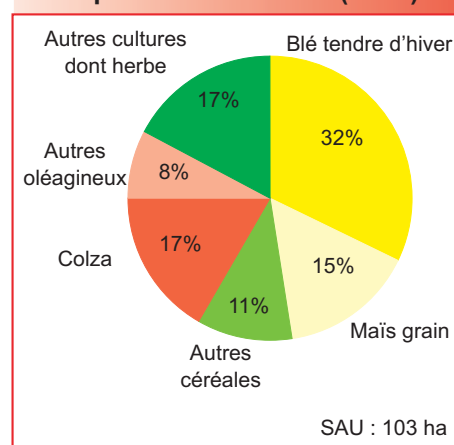
- 49 exploitations COP et cultures industrielles ou légumes de plein champ. Ces exploitations produisent des betteraves industrielles (>10ha), des pommes de terre (>5ha), des plantes à fibre (>10ha), ou d'autres cultures industrielles ou légumes (>1,5ha) ;
- 9 exploitations COP et cultures spéciales. Ces exploitations produisent des plantes à parfum, du houblon ou du tabac ;
- 167 exploitations avec cultures diversifiées. Ce sont des exploitations dont la surface en herbe dépasse 20% de la SAU ;
- les autres, c'est-à-dire 314 exploitations, sont spécialisées COP.

Sur les 539 exploitations typées grandes cultures et légumes de plein champ, 88% appartiennent à l'OTEX « spécialisés céréaliculture et culture de plantes oléoprotéagineuses », 5% à l'OTEX « spécialisées en autres grandes cultures » et 7% à l'OTEX « polyculture et polyélevage ».

Le produit brut standard varie fortement d'une catégorie à l'autre. En effet, les PBS des exploitations avec cultures industrielles et/ou légumes de plein champ et des exploitations avec cultures spéciales atteignent respectivement 125 000 € et 107 000 €. De plus, des écarts importants au sein d'un même système existent. Les exploitations spécialisées COP ont un PBS moyen de 93 000 €. Enfin les exploitations avec cultures diversifiées ont le PBS moyen le plus faible : 38 000 €. Mais c'est aussi dans cette catégorie qu'il présente le plus de variabilité.

Au niveau de la Franche-Comté, les exploitations de grandes cultures sont concentrées dans les plaines céréalières à l'ouest de la région, principalement dans le graylois en Haute-Saône

Répartition de la SAU (en %)



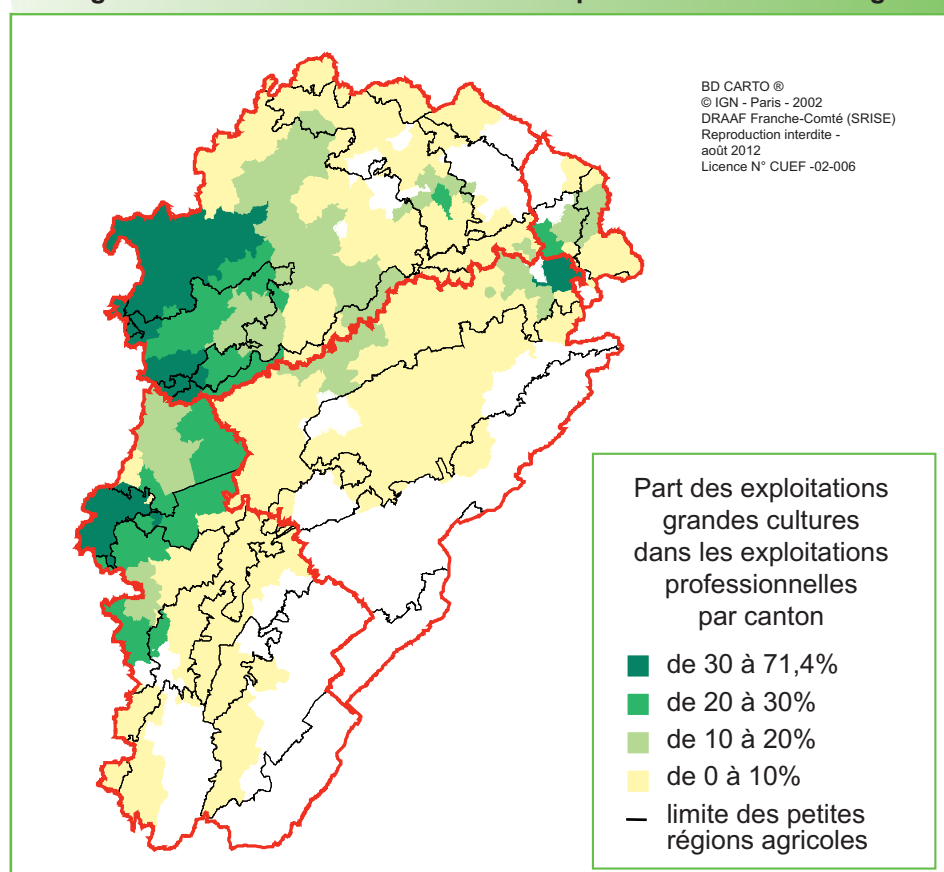
Source : Recensement agricole 2010

et dans le jura dans le Jura.

La SAU moyenne est de 103 ha. La culture dominante est le blé tendre d'hiver qui représente en moyenne le tiers de la SAU. Le colza et le maïs grain se partagent la seconde place. Les autres cultures sont diverses et cultivées sur de plus petites surfaces et par un nombre réduit d'exploitations.

Les exploitations de grandes cultures sont majoritairement des structures individuelles. La main d'œuvre totale est en moyenne de 1,12 UTA. 71% des structures ont le statut d'exploitation individuelle et 20% sont des EARL.

Les grandes cultures concentrées dans la plaine à l'ouest de la région



Source : Recensement agricole 2010

Main d'oeuvre

Grandes cultures	UTA	Coefficient de variation (%)
Chefs d'exploitation	0,79	40
Coexploitants	0,10	338
Salariés	0,07	432
CUMA et ETA	0,02	261
Aide familiale	0,14	198
Totales	1,12	57

Source : Recensement agricole 2010

Modes de faire valoir

Grandes cultures	Part de la surface (%)	Coefficient de variation (%)
Fermage auprès de tiers	62	47
Fermage auprès des associés	7	244
Faire valoir direct	30	104
Autres (locations provisoires...)	1	881

Source : Recensement agricole 2010

Exploitations viticoles (208 exploitations)

Les exploitations viticoles représentent 3% des exploitations professionnelles de la région et la moitié des exploitations avec des cultures pérennes.

On distingue quatre systèmes différents :

- 41 producteurs de raisin à destination d'une coopérative de négoce. Dans ces exploitations, 80% du volume produit est vinifié en cave coopérative ;
- 31 producteurs de moût à destination de coopératives de négoce. Les vendanges fraîches, jus et moûts représentent 60% du volume des ventes ;
- 126 producteurs de vin (60% du volume produit est vinifié en cave particulière) dont 110 en bouteille (vente de vrac inférieure à 60% des ventes totales) via une commercialisation principalement en circuit court (plus de 50% des volumes vendus) ;
- 7 producteurs de raisin, moût et vin. Ce sont les exploitations qui ne sont affectées dans aucune des catégories précédentes.

Sur 208 exploitations viticoles recen-

sées par INOSYS, 200 sont classées dans la catégorie des OTEX « exploitations vinicoles spécialisées dans la production de vin de qualité bénéficiant d'une AOP ».

Il existe des écarts importants de PBS entre les différents systèmes. Avec 327 000 €, les producteurs de vin ont le PBS le plus élevé. Il s'élève à 185 000 € pour les producteurs de raisin vendant en vendange fraîche, 177 000 € pour les producteurs mixtes et seulement 153 000 € pour les autres producteurs.

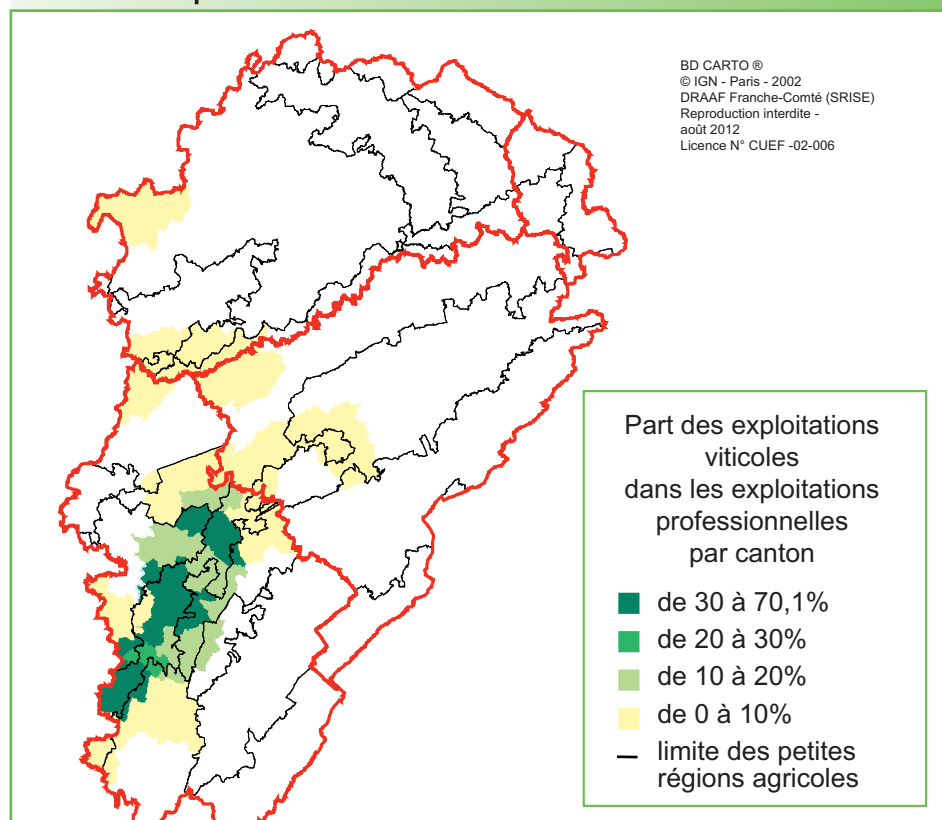
La grande majorité des exploitations viticoles de Franche-Comté se situent dans le Revermont jurassien. La région compte trois zones viticoles secondaires : les coteaux de Champlitte et Charcenne en Haute-Saône et la vallée de la Loue dans le Doubs.

La SAU moyenne est de 11 ha, mais cette valeur varie fortement. Ainsi, la SAU moyenne des producteurs de vin s'élève à 14 ha, alors que les autres systèmes ont des SAU moyennes variant de 6,2 ha à 8,5 ha, avec de fortes variations pour chacun de ces types.

62% des exploitations ont un statut individuel et 19% sont des EARL. En moyenne, les exploitations viticoles fonctionnent grâce au travail de 3 UTA dont 1 UTA salariée. Les exploitations productrices de vin sont les systèmes les plus gourmands en main d'œuvre. Ils emploient en moyenne 3,89 UTA dont la plus grande partie vient des UTA salariées (1,57) et de l'aide familiale (1,04). Les UTA totaux des autres systèmes varient entre 1,43 et 1,72.

Les producteurs de vin représentent la moitié des exploitations viticoles de la région. Ce sont les systèmes ayant le plus de main d'œuvre et de SAU et ayant les PBS les plus élevés. La quasi-totalité de ces exploitations vend du vin en bouteille via une commercialisation en circuit court. Les exploitations de ce type sont très hétérogènes. Les autres systèmes d'exploitations viticoles sont moins représentés dans la région. Ils ont les mêmes caractéristiques moyennes et les exploitations à l'intérieur d'un type sont plus homogènes.

Une production viticole concentrée dans le Revermont



Source : Recensement agricole 2010

Main d'oeuvre

Exploitations viticoles	UTA	Coefficient de variation (%)
Chefs d'exploitation	0,89	29
Coexploitants	0,19	239
Salariés	1,01	308
CUMA et ETA	0,07	530
Aide familiale	0,83	149
Totales	2,99	2,99

Source : Recensement agricole 2010

Modes de faire valoir

Exploitations viticoles	Part de la surface (%)	Coefficient de variation (%)
Fermeage auprès de tiers	33	103
Fermeage auprès des associés	13	234
Faire valoir direct	51	77
Autres (locations provisoires...)	3	335

Source : Recensement agricole 2010

Maraîchage, arboriculture et horticulture/pépinière (203 exploitations)

Main d'oeuvre

	Maraîchage		Arboriculture		Horticulture/pépinière	
	UTA	CV (%)*	UTA	CV (%)*	UTA	CV (%)*
Chefs d'exploitation	0,89	24	0,63	52	0,91	23
Coexploitants	0,06	387	0,07	316	0,24	234
Salariés	2,38	293	0,62	162	2,52	258
CUMA et ETA	0,00	387	0,07	403	0,00	614
Aide familiale	1,10	245	0,92	160	0,38	271
Totales	4,43	190	2,31	94	4,05	158

* Coefficient de variation

Source : Recensement agricole 2010

Modes de faire valoir

	Maraîchage		Arboriculture		Horticulture/pépinière	
	Part*	CV (%)	Part*	CV (%)	Part*	CV (%)
Fermage auprès de tiers	45	101	22	174	17	207
Fermage auprès des associés	0	557	15	234	11	278
Faire valoir direct	48	95	53	92	70	62
Autres (locations provisoires...)	7	357	10	294	2	663

* Part de la surface en %

Source : Recensement agricole 2010

En Franche-Comté, les exploitations à dominante maraîchage, arboriculture ou horticulture/pépinière sont au nombre de 164. S'y ajoutent 39 exploitations combinant plusieurs de ces activités. L'ensemble représente 3% des exploitations professionnelles régionales.

Maraîchage :

31 exploitations sont spécialisées en maraîchage. La majorité font du maraîchage de plein champ ou sous tunnel nantais. Seule une exploitation sur six travaille avec des serres. Deux tiers des exploitations maraîchères commercialisent leur production en circuit court.

Le PBS des exploitations maraîchères est de 50 000 €.

77% des exploitations maraîchères sont des exploitations individuelles.

Arboriculture :

18 exploitations sont spécialisées en arboriculture. Trois exploitations produisent des fruits à pépins, cinq des fruits à noyaux et à coques, trois des fruits pour la transformation et sept combinent plusieurs de ces productions.

Deux tiers des exploitations arboricoles vendent leur production via des circuits mixtes (courts et longs) ou longs.

Le PBS, situé en moyenne à 84 000 €, est très variable selon les exploitations.

De même, les surfaces exploitées varient beaucoup. La SAU moyenne est de 16 ha. L'arboriculture est le système le moins gourmand en main d'œuvre avec 2,3 UTA par exploitation en moyenne.

Deux tiers des exploitations sont des exploitations individuelles.

Horticulture pépinière :

115 exploitations sont spécialisées dans l'horticulture et les pépinières. Parmi elles, 84 sont des horticulteurs, 15 des pépiniéristes et 15 exploitations combinent les deux activités de pépiniéristes et horticulteurs.

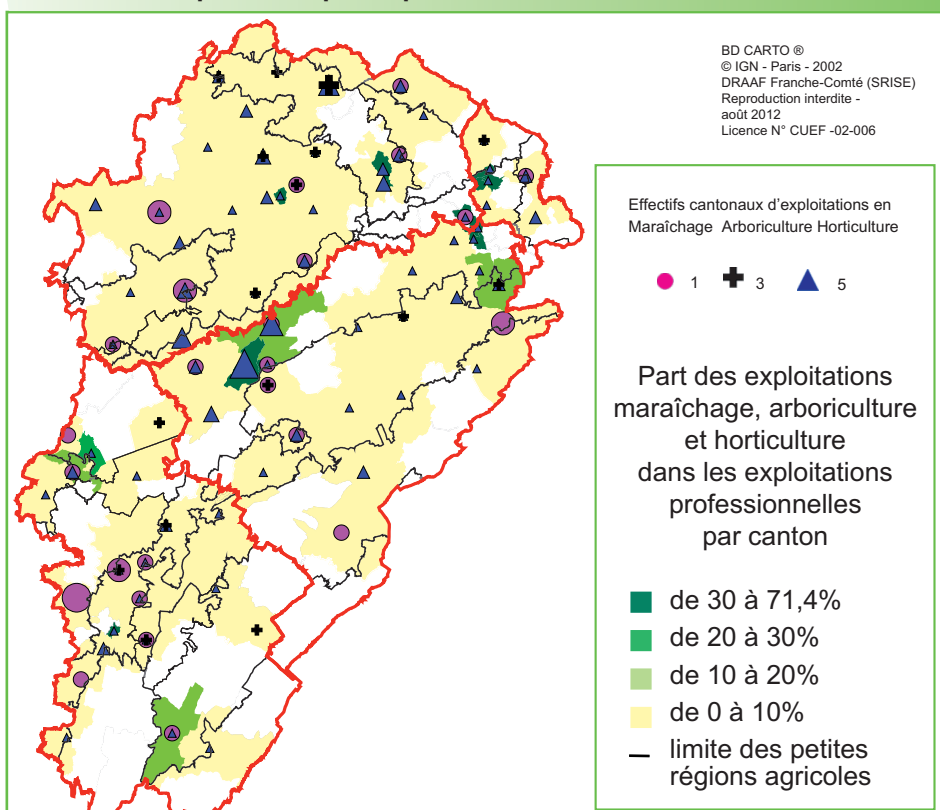
Huit exploitations sur dix commercialisent leurs produits via des circuits longs.

Le PBS est soumis à une très grande variabilité entre sous-types mais aussi à l'intérieur des sous-types. Les pépiniéristes horticulteurs ont le PBS le plus élevé, 222 000 € en moyenne, tandis que celui des horticulteurs est de 104 000 € avec une forte variabilité. Enfin, les pépiniéristes ont le PBS le plus faible à 75 000 €.

En horticulture, la SAU moyenne n'est que de 1 ha, mais avec de grandes variations. En pépinière, elle monte à 6,5 ha en moyenne. La SAU des horticulteurs pépiniéristes est la plus grande et atteint 15 ha.

45% des exploitations de ce type ont adopté une forme sociétaire. Alors que les horticulteurs et les pépiniéristes spécialisés emploient respectivement 1,7 et 1,85 UTA salariés, les horticulteurs pépiniéristes en emploi 3,1 en moyenne.

Des cultures perennes peu représentées concentrées autour des villes



Source : Recensement agricole 2010

Exploitations avec élevages de volailles (78 exploitations) et exploitations avec élevages porcins (80 exploitations)

Elevages de volailles :

Les exploitations avec élevage de volailles sont au nombre de 78 soit 1% des exploitations professionnelles régionales. Elles sont classées en cinq sous-types :

- 25 avec un atelier annexe de polyculture ;
- 32 en volailles de chair (effectif supérieur à 500, le nombre de poudeuses ne dépassant pas 3 000) ;
- 10 en poules pondeuses (au moins 1 000 poules pondeuses d'œufs de consommation ou de poulettes) ;
- 5 avec volailles pour la reproduction (effectif de poules pondeuses d'œufs à couvrir et d'autres volailles pour la ponte supérieur à 500) ;
- 5 avec palmipèdes gras (effectif d'oies à gaver, en gavage ou à rôtir et de canards à gaver ou en gavage supérieur à 100 ou présence de gavage).

62% des élevages de volailles sont des exploitations individuelles et 20% sont des EARL.

La SAU est très variable. La moyenne est de 32 ha. 34 élevages ont une SAU supérieure à 10 ha, 31 ont une SAU comprise entre 0 et 10 ha et 13 sont en hors-sol. L'assolement présenté ci-contre correspond aux exploitations ayant une SAU supérieure à 10 ha.

Elevages porcins :

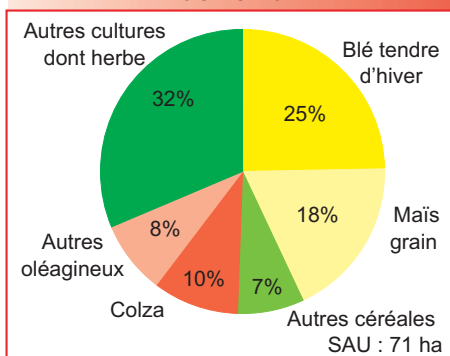
Les exploitations avec élevage porcine sont au nombre de 80 soit 1% des exploitations professionnelles régionales. Elles sont classées en quatre sous-types :

- 12 avec un atelier annexe de polyculture ;
- 6 naisseurs (effectif de porcs à l'engraissement sur effectif de truies inférieur à 2) ;
- 7 naisseurs engraisseurs (effectif de porcs à l'engraissement sur effectif de truies inférieur à 10) ;
- 55 engraisseurs (effectif de porcs à l'engraissement sur effectif de truies supérieur à 10).

Les formes sociétaires sont dominantes, seulement 30% des structures ont un statut d'exploitation individuelle. Les statuts juridiques adoptés sont relativement atypiques pour le secteur de l'agriculture (société civile, société commerciale, coopérative, ...).

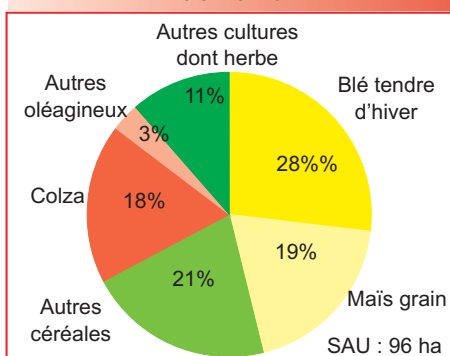
La SAU est très variable. Les polyculteurs éleveurs ont 124 ha de SAU moyenne. La SAU ne dépasse pas 1 ha pour les naisseurs et les engraisseurs et est égale à 3 ha pour les naisseurs-engrailleurs.

Répartition de la SAU des 34 élevages de volailles ayant plus de 10 ha



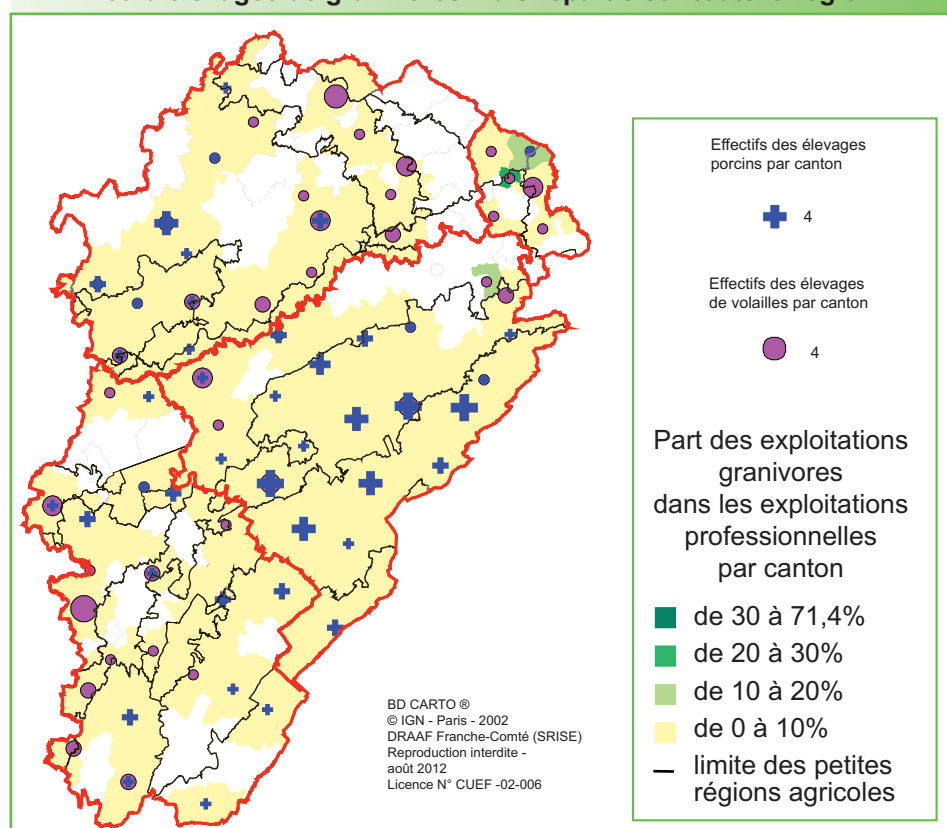
Source : Recensement agricole 2010

Répartition de la SAU des 16 élevages porcins ayant plus de 10 ha



Source : Recensement agricole 2010

Peu d'élevages de granivores mais répartis sur toute la région



Source : Recensement agricole 2010

Main d'oeuvre

	Volailles		Porcins	
	UTA	CV* (%)	UTA	CV* (%)
Chefs d'exploitation	0,80	41	0,61	65
Coexploitants	0,20	207	0,13	258
Salariés	0,91	509	0,60	190
CUMA et ETA	0,01	309	0,01	414
Aide familiale	0,22	165	0,10	309
Totales	2,14	218	1,45	95

* Coefficient de variation

Source : RA 2010

Modes de faire valoir

	Volailles		Porcins	
	Part de la surface (%)	CV (%)	Part de la surface (%)	CV (%)
Fermage auprès de tiers	51	80	75	47
Fermage auprès des associés	5	346	3	270
Faire valoir direct	44	99	22	168
Autres (locations provisoires...)	0	806	0	0

Source : Recensement agricole 2010

Exploitations avec élevage viande (1 007 exploitations)

Les élevages d'herbivores spécialisés viande représentent 14% des exploitations régionales typées par INOSYS. Ils occupent la seconde place des systèmes les plus nombreux de la région.

- 346 exploitations ont des systèmes de polyculture et d'élevage de ruminants pour la viande.
- 636 exploitations sont spécialisées

dans l'élevage de ruminants pour la viande. Elles se répartissent entre élevage bovin (511 exploitations), élevage ovin (78 exploitations) et 47 élevages avec des troupeaux mixtes.

- 25 exploitations élèvent des ruminants pour la viande et possèdent un atelier granivore complémentaire. Parmi elles, 17 exploitations ont également un atelier de polyculture.

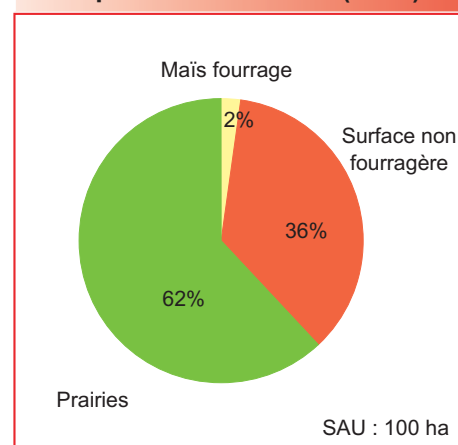
Caractéristiques des systèmes d'élevage herbivores spécialisés viande

	Ef-fec-tifs	Nombre de vaches allaitantes		UGB bovines		PBS (€)		SAU (ha)		UTA	
		Nbre	CV*	UGB	CV*	PBS	CV*	SAU	CV*	UTA	CV*
Polyculture + élevage ruminant viande et granivores	17	39	84	80	86	273 991	78	142	94	4,27	157
Polyculture + élevage ruminant viande	346	39	105	76	86	130 061	67	157	62	1,64	60
Engraisseurs	51	1	312	35	111	22 557	89	44	90	1,30	107
Producteurs de veaux	24	15	148	45	82	27 676	65	66	63	1,26	43
Naisseur-engraisseurs	83	37	96	80	83	52 137	79	81	69	1,41	60
Naisseurs	273	39	79	65	71	46 116	71	79	64	1,24	42
Spécialisés ovins-viande	78	1	191	6	139	31 463	91	47	73	1,14	43
Spécialisés viande (troupeaux mixtes)	47	19	103	37	85	57 270	126	71	78	1,25	37
Ruminants viande et granivores	8	28	86	50	94	170 079	69	61	37	2,03	50

* Coefficient de variation

Source : Recensement agricole 2010

Répartition de la SAU (en %)



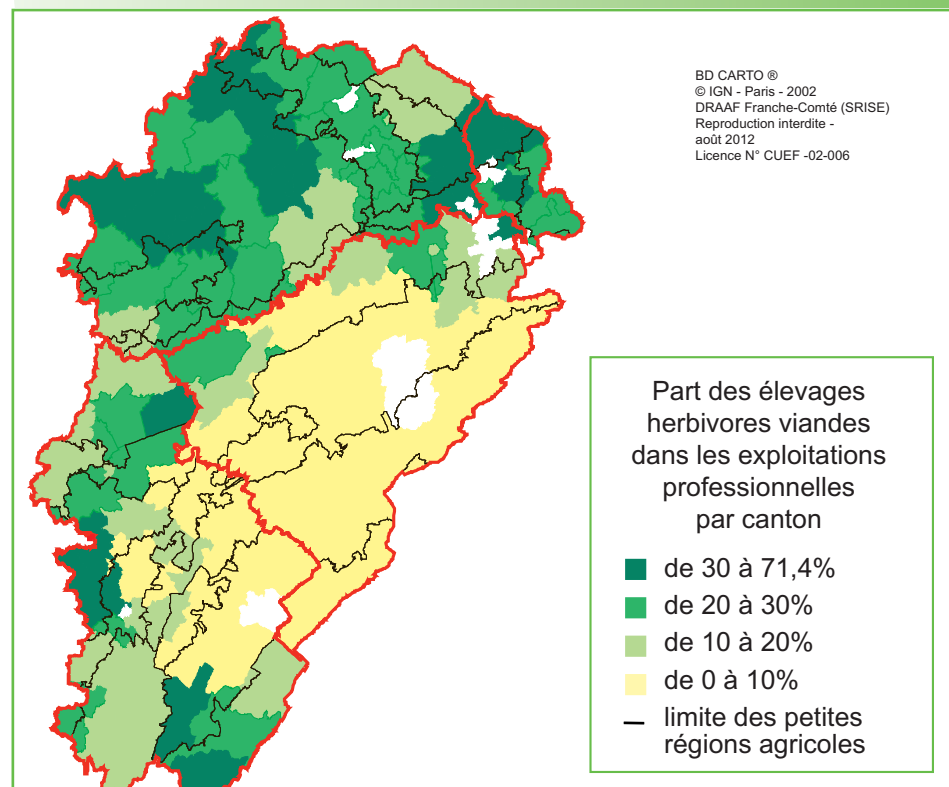
Source : Recensement agricole 2010

Elevages spécialisés bovins viande :

Parmi les exploitations bovins viande, les naisseurs sont majoritaires (273). On trouve aussi 83 naisseurs engraisseurs, 51 engraisseurs et 24 producteurs de veaux.

Les exploitations avec élevage viande sont localisées en zone de plaine (Haute-Saône, Territoire de Belfort et Jura) et dans la zone de la petite montagne du Jura.

Des élevages ruminants viande peu présents dans les montagnes et plateaux du massif du Jura



Source : Recensement agricole 2010

Main d'oeuvre

Elevage viande	UTA	Coefficient de variation (%)
Chefs d'exploitation	0,87	28
Coexploitants	0,14	315
Salariés	0,15	677
CUMA et ETA	0,02	454
Aide familiale	0,26	181
Totales	1,44	86

Source : Recensement agricole 2010

Modes de faire valoir

Elevage viande	Part de la surface (%)	Coefficient de variation (%)
Fermage auprès de tiers	62	48
Fermage auprès des associés	6	280
Faire valoir direct	31	100
Autres (locations provisoires...)	1	599

Source : Recensement agricole 2010

Exploitations avec élevage lait (4 396 exploitations)

Les exploitations avec élevage laitier sont les systèmes les plus nombreux de la région. Ils représentent 61% des exploitations professionnelles typées par INOSYS.

Parmi les 4 396 exploitations laitières, 23 sont des exploitations caprines, dont 87% sont spécialisées dans la production de fromages, et 2 sont des exploitations ovines. Les élevages bovins lait comptent donc 4 371 exploitations soit 60% des exploitations professionnelles régionales.

La typologie INOSYS ne sera pas développée plus en détail pour ces élevages. Une autre méthode typologique a été retenue pour typer les exploitations bovins lait de Franche-Comté.

Pourquoi une seconde typologie ?

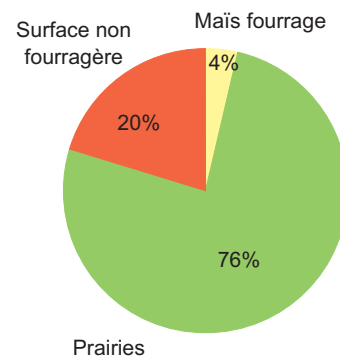
La typologie INOSYS, présentée précédemment, classe l'ensemble des exploitations agricoles françaises. Les critères et seuils de tri définis au niveau national ne permettent pas toujours de

décrire les spécificités des régions. C'est le cas pour les systèmes bovins lait de Franche-Comté qui ont la particularité d'être orientés vers la production de fromages sous Signe d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO). C'est pourquoi le réseau d'élevage a choisi de conserver la typologie GENETYP existante qui est plus adaptée au cas des systèmes bovins lait comtois. Les 4 371 exploitations bovines classées dans la catégorie « élevage lait » d'INOSYS sont typées avec GENETYP.

La typologie GENETYP des systèmes bovins lait franc-comtois a été construite en 2006 par le réseau d'élevage à partir des données du RA 2000. Elle est utilisée pour analyser les systèmes bovins lait de la région. Réactualisée en 2012 sur la base des données du RA 2010, la typologie GENETYP est adaptée au contexte spécifique de la filière lait régionale.

Elle repose sur douze variables issues de la base de données du RA. Les exploitations sont classées dans 22 types

Répartition de la SAU (en ha)



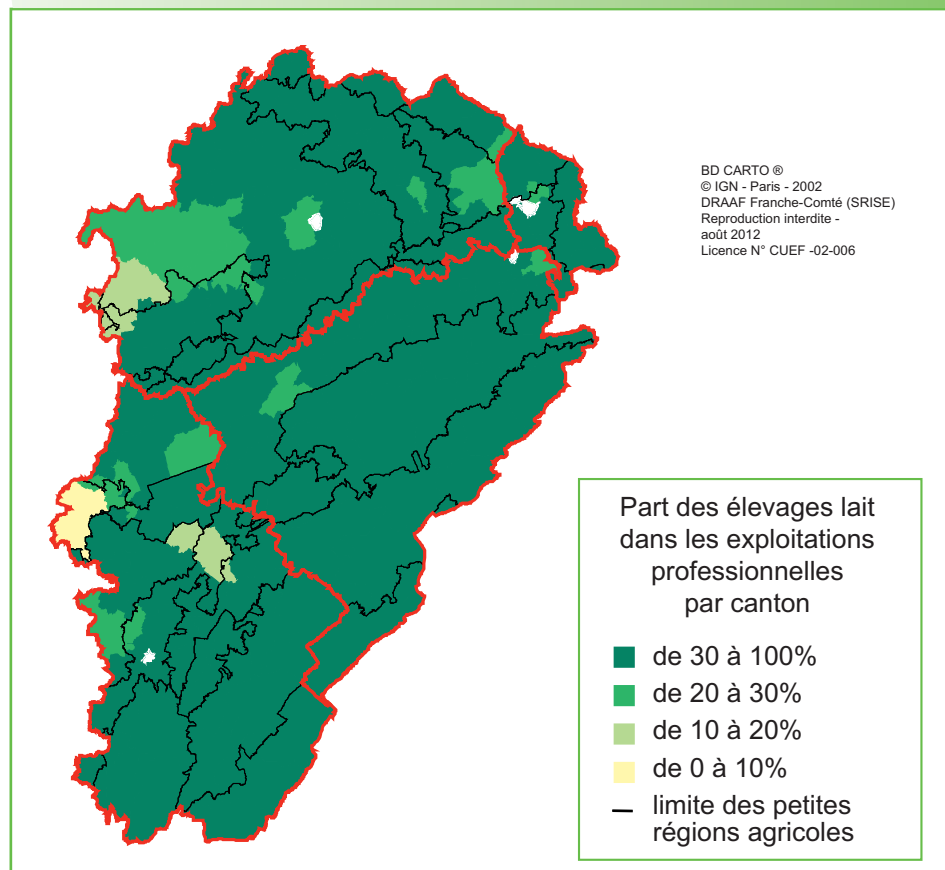
SAU : 108 ha

Source : Recensement agricole 2010

répartis en trois catégories :

- Exploitations de montagne-plateaux ;
- Exploitations de plaine-foin ;
- Exploitations de plaine ensilage.

Une prédominance homogène sur l'ensemble de la région



Source : Recensement agricole 2010

Main d'oeuvre

Elevage lait	UTA	Coefficient de variation (%)
Chefs d'exploitation	0,98	9
Coexploitants	0,58	136
Salariés	0,12	312
CUMA et ETA	0,01	166
Aide familiale	0,36	122
Totales	2,05	45

Source : Recensement agricole 2010

Modes de faire valoir

Elevage lait	Part de la surface (%)	Coefficient de variation (%)
Fermage auprès de tiers	69	37
Fermage auprès des associés	15	155
Faire valoir direct	16	149
Autres (locations provisoires...)	0	903

Source : Recensement agricole 2010

Typologie GENETYP des systèmes bovins lait franc-comtois

L'illustration ci-contre est une représentation schématique de l'organisation de la typologie GENETYP. Chaque type est décrit dans une fiche technique où les données du RA 2010 sont complétées par des données sur le troupeau laitier provenant des bases de données des Conseil Elevage de Franche-Comté et des données économiques provenant du CER FRANCE Jura. Les fiches des types MPSAC, PFCV et PECV sont disponibles uniquement en version électronique, sur le site internet de la Chambre régionale d'agriculture. Les fiches des autres types sont disponibles à la fois en version électronique et dans la présente publication papier.

Les principaux critères de tri :

● **Lait de foin ou lait d'ensilage** : distingue les systèmes foin-regain sans ensilage de maïs et valorisant le lait en

SIQO des systèmes avec ensilage et valorisant le lait hors SIQO. Les critères de tri correspondant sont la surface en ensilage de maïs dans l'assolement, la destination du lait (AOP ou non) et la part de l'ensilage de maïs dans la surface fourragère ;

● **Plaine ou plateaux-montagne** : distingue les systèmes de montagne des systèmes de plaine en fonction de l'altitude moyenne des communes de la petite région agricole d'appartenance de l'exploitation ;

● **Cultures et ou viande** : sépare les exploitations spécialisées en production laitière des systèmes avec ateliers de grandes cultures et/ou avec un troupeau de vaches allaitantes complémentaire ;

● **Niveaux d'intensification de la surface fourragère** : il est utilisé pour

classer les exploitations de montagne et lait de foin de plaine. Il est évalué par la production laitière par hectare de Surface fourragère principale (SFP) ;

● **Logique familiale (aussi dite individuelle) ou logique entrepreneuriale (aussi dite sociétaire)** : utilisée pour classer les systèmes spécialisés en production laitière en fonction de leur statut juridique, leurs UTA et le lait produit. Une exploitation ayant choisi une forme juridique sociétaire telle que l'EARL ne répond pas forcément à une logique sociétaire. En fonction de sa main d'œuvre et de la quantité de lait produit, elle pourra être classée dans les types à logique familiale, également dénommée logique individuelle.

Définition des différents types laitiers

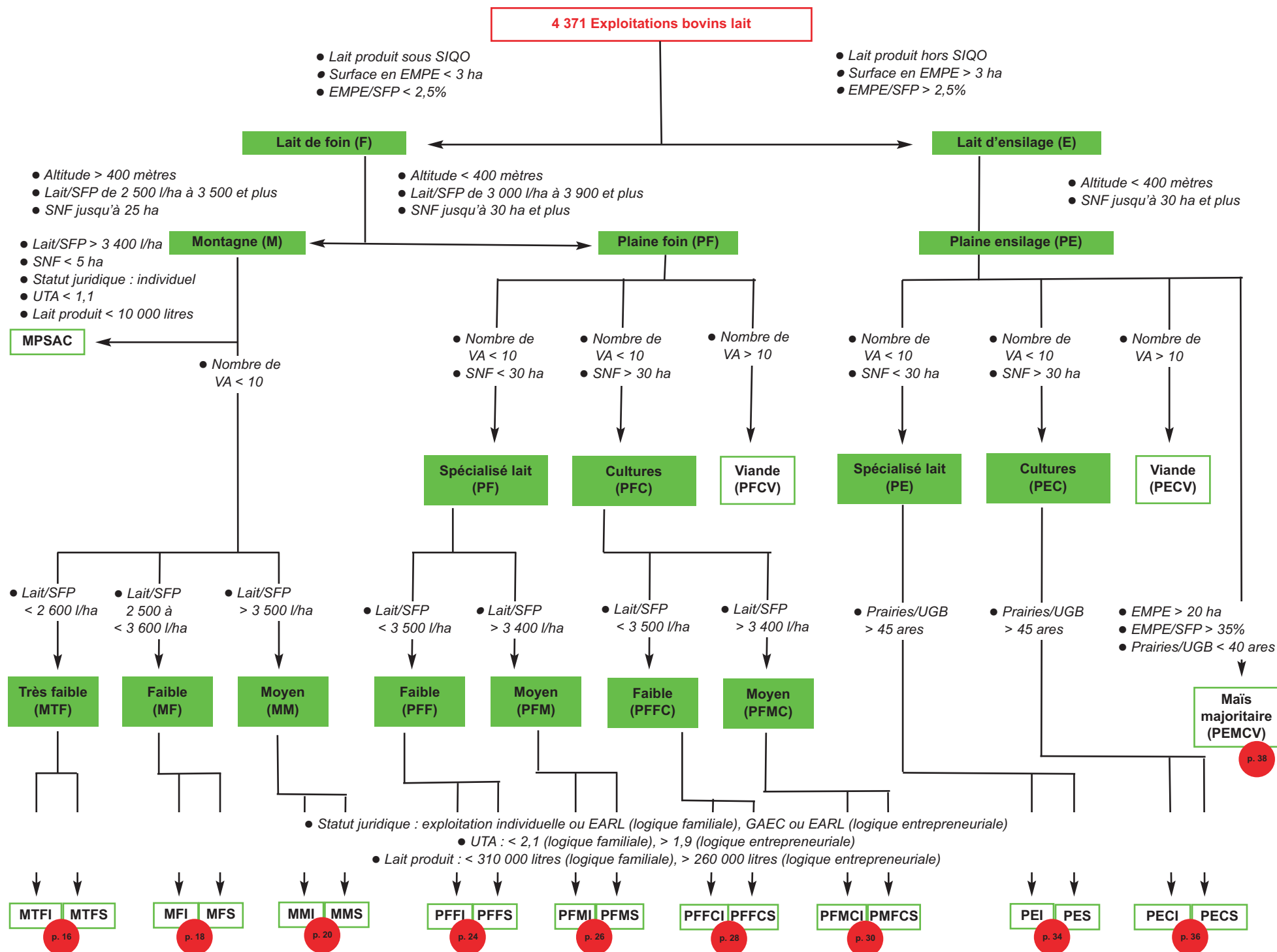
Type	Logique	Sigle
Montagne-plateaux : 7 types		
Petite Structure avec Activité Complémentaire < 100 000 litres		MPSAC
Avec lait/ha SFP Très Faible < 2 600 litres/ha de SFP	Individuelle Sociétaire	MTFI MTFS
Avec lait/ha SFP Faible 2 500 à 3 600 litres/ha de SFP	Individuelle Sociétaire	MFI MFS
Avec lait/ha SFP Moyen > 3 500 litres/ha de SFP	Individuelle Sociétaire	MMI MMS

Plaine - lait de Foin : 9 types		
Avec lait/ha SFP Faible < 3 500 litres/ha de SFP, spécialisé avec moins de 25 ha de cultures	Individuelle Sociétaire	PFFI PFFS
Avec lait/ha SFP Moyen > 3 400 litres/ha de SFP, spécialisé avec moins de 25 ha de cultures	Individuelle Sociétaire	PFMI PFMS
Avec lait/ha SFP Faible < 3 500 litres/ha de SFP, Cultures de vente > 35 ha	Individuelle Sociétaire	PFFCI PFFCS
Avec lait/ha SFP Moyen > 3 400 litres/ha de SFP, Cultures de vente > 35 ha	Individuelle Sociétaire	PFMCI PFMCS
Cultures de vente et Viande > 10 VA		PFCV

Plaine - lait d'Ensilage : 6 types		
Spécialisé < 30 ha de cultures	Individuelle Sociétaire	PEI PES
Cultures de vente > 30 ha	Individuelle Sociétaire	PECI PECS
Cultures de vente et Viande > 10 VA		PECV
Avec Ensilage de maïs Majoritaire Cultures de vente et/ou Viande		PEMCV

Méthode

Comme INOSYS, GENETYP est une typologie définie à dire d'experts. En revanche, la méthode de tri des exploitations diffère du tri dichotomique d'INOSYS. GENETYP est une typologie par agrégation autour de pôles définis par les experts comme étant les différents systèmes types de la zone d'étude. Les exploitations sont typées en fonction de leur ressemblance aux différents pôles. La ressemblance est mesurée par un coefficient variant de 0 (pour une ressemblance nulle) à 100 (lorsque l'ensemble des critères de l'exploitation sont identiques à ceux du pôle). Le coefficient de ressemblance d'une exploitation est obtenu à l'aide d'un algorithme prenant en compte, la ressemblance de l'exploitation à chacune des variables définissant un pôle, les interactions entre ces ressemblances ainsi que le poids de chacune des variables dans la contribution au type. Une exploitation sera classée dans le type pour lequel son coefficient de ressemblance au pôle sera le plus élevé. Chaque type est comme une cible dont le centre est le pôle autour duquel s'agrègent les exploitations. Plus on s'éloigne du cœur de la cible, moins les exploitations ressemblent au type.



EXPLICATIONS SUR LA PROVENANCE DES DONNÉES TECHNICO-ÉCONOMIQUES

Le tableau comparatif proposé en pages 17, 25 et 33 ainsi que les fiches descriptives suivantes présentent des données issues du Recensement agricole 2010 (RA 2010), telles que les surfaces cultivées, les UTA, le mode de faire valoir des terres et les effectifs d'animaux.

Ces données ont été complétées par des données technico-économiques fournies par les trois organismes Conseil Elevage de Franche-Comté ainsi que par le CER FRANCE Jura.

Pour chaque type, la moyenne des différentes variables est présentée. Dans les fiches techniques, la moyenne est complétée par son Coefficient de variation (CV). C'est le rapport de l'écart

type sur la moyenne. Il permet d'apprécier la variabilité de la donnée. Plus le pourcentage est élevé, plus la variabilité de la donnée est forte.

Le RA 2010 est une enquête exhaustive. Les moyennes des données issues de cette enquête sont donc représentatives de toutes les exploitations constituant un type.

Ceci n'est pas valable pour les données des Conseil Elevage et du CER FRANCE Jura. La base de données des organismes de Conseil Elevage comprend 3 200 exploitations soit les trois quarts des effectifs régionaux d'exploitations laitières typées dans GENETYP. La base de données du CER FRANCE Jura compte 435 exploitations (toutes situées dans ce dé-

partement) soit 10% des effectifs régionaux. De plus, certains types décrivant les systèmes les plus diversifiés et/ou ayant de faibles niveaux d'intensification ne sont pas ou peu représentés dans ces bases de données. C'est pourquoi certaines données sont absentes.

Il est impératif de garder à l'esprit que les données technico-économiques des fiches descriptives sont des moyennes calculées sur les exploitations faisant appel aux services des organismes de conseil, c'est-à-dire sur un échantillon (non représentatif) de l'ensemble des exploitations des systèmes laitiers régionaux.

EXPLICATIONS DU CALCUL DES DIFFÉRENTS PRIX DU LAIT

Ces prix sont calculés à partir des données et méthodes de calcul du CER FRANCE Jura.

Type de prix

Formule de calcul

Prix du lait :

moyenne par type de la somme des ventes de lait d'une exploitation divisée par les quantités vendues

Prix de revient :

c'est un indicateur de la rentabilité des exploitations. Il représente le prix auquel le lait devrait être payé pour que l'activité soit rentable. La formule prend en compte une rémunération du capital à hauteur de 4% et un revenu annuel par UTA de 18 000 €.

(charges de l'atelier lait + capitaux propres x 4% + nombre d'UTA X 18 000 €) / quantité de lait produite pendant l'exercice

Prix d'équilibre :

c'est un indicateur de la résistance des exploitations aux changements à court terme. La formule prend en compte le remboursement des frais financiers et un revenu annuel par UTA de 18 000 €.

(charges de l'atelier lait + frais financiers + nombre d'UTA X 18 000 €) / quantité de lait produite pendant l'exercice

La situation est optimale lorsque le prix du lait est supérieur au prix de revient. Si ce n'est pas le cas, les exploitations avec un prix du lait supérieur au prix d'équilibre sont assez robustes pour envisager des modifications du système d'exploitation en vue d'augmenter leur rentabilité.

Tendances d'évolution des systèmes entre 2000 et 2010

La question de l'évolution des systèmes entre les deux RA a été traitée de deux façons différentes.

D'une part, nous avons comparé les effectifs entre 2000 et 2010 afin d'estimer quel type avait progressé et quel autre avait diminué. On constate une forte diminution du nombre d'exploitations laitières entre 2000 et 2010. Les types ayant le plus diminué sont les systèmes spécialisés en lait avec de faibles niveaux d'intensification. A l'opposé, certains types ont vu leurs effectifs augmenter sur cette période. Il s'agit des systèmes laitiers spécialisés en système foin avec des niveaux d'intensification moyens (MMI, MMS, PFMS) et des systèmes plaine foin avec un atelier de cultures de vente complémentaire et

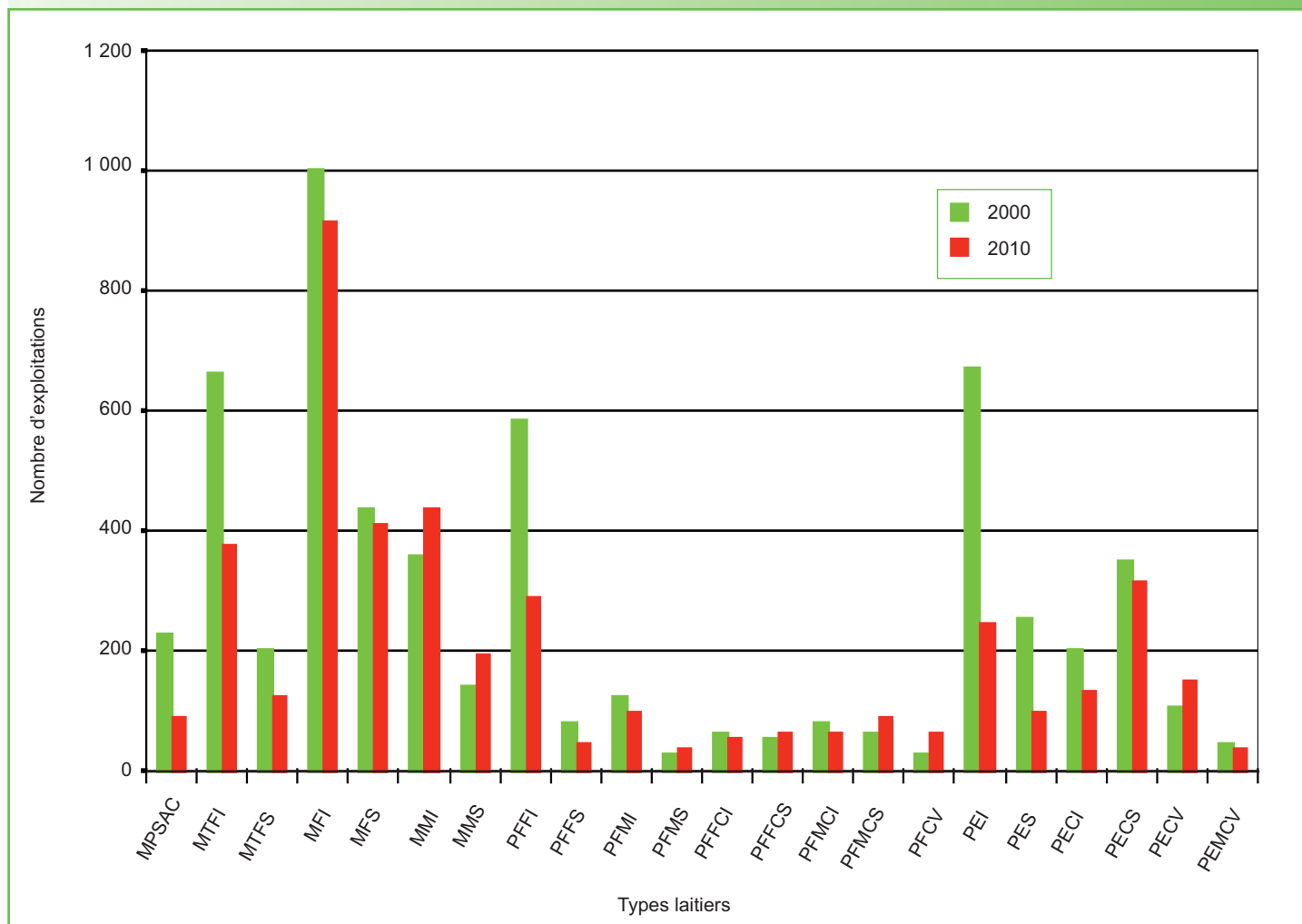
une logique sociétaire (PFFCS et PFMCS).

D'autre part, pour les exploitations enquêtées à la fois en 2000 et en 2010, identifiées grâce à leur numéro SIRET, nous avons comparé pour chaque exploitation son type en 2000 avec celui qu'elle a dix ans plus tard. Tout d'abord, pour les types suivants, plus de la moitié des numéros SIRET présents en 2000 ont disparu en 2010 : MPSAC (73% des effectifs du type de 2000 sont absents en 2010), PFFI (70%), PFFCI (69%), PFCV (63%), PFMI (61%), PFMCI (59%), PECI (59%), PEI (56%), MTFI et MMI (54%). Les exploitations correspondant aux SIRET disparus soit ont cessé leur activité, soit changé de production, soit ont été reprises par une

autre exploitation. Hormis MPSAC et PFCV, les types listés correspondent à l'ensemble des logiques familiales, alors que pour les systèmes avec une logique sociétaire, ce sont en moyenne « seulement » 21% des effectifs de 2000 qui sont absents en 2010.

Par ailleurs, un certain nombre d'exploitations typées en 2000 dans des systèmes avec faible niveau d'intensification ont changé de système entre 2000 et 2010. Elles sont passées vers un système avec un niveau d'intensification plus élevé. Cela concerne tous les types avec un faible niveau d'intensification excepté le PFFCI. Presque 1/6 des exploitations MTFI passent en MFI.

Répartition des types bovins lait en 2000 et 2010



Source : Recensements agricoles 2000 et 2010

Systèmes de montagne-plateaux

Les systèmes de montagne-plateaux sont spécialisés dans la production laitière et sont localisés dans des zones à plus de 400 m d'altitude. Leur système fourrager est essentiellement basé sur le foin et le regain l'hiver et la prairie pâturée l'été. Ces élevages valorisent leur lait grâce aux AOP Comté, Morbier, Mont d'or et Bleu de Gex.

Un classement en fonction du niveau d'intensification

A l'intérieur de cette catégorie, les exploitations sont classées en fonction de leur niveau d'intensification, illustré par leur production laitière ramenée à l'hectare de surface fourragère. Il existe trois niveaux :

- Très faible (MTF) : inférieur à 2 600 l de lait par ha de SFP ;
- Faible (MF) : compris entre 2 500 et 3 600 l de lait par ha de SFP ;
- Moyen (MM) : supérieur à 3 500 l de lait par ha de SFP.

Dans les conditions réelles du terrain, il faudrait également pouvoir considérer les éléments qualitatifs du parcellaire et du pédoclimat. En plus d'une bonne réserve foncière, des parcelles aux sols profonds avec de bons potentiels pédoclimatiques sont plutôt le lot des extensifs (MTF), qui ont les moyens d'adopter une conduite extensive des surfaces et des animaux. A l'inverse, de fortes contraintes de surface, auxquelles s'ajoutent des sols peu profonds et un potentiel pédoclimatique faible, donnent lieu à des systèmes intensifs (MM). Leur enjeu est de sécuriser le bilan fourrager face aux aléas climatiques, à l'aide d'une gestion plus intensive de la fertilisation des prairies et de l'alimentation du troupeau.

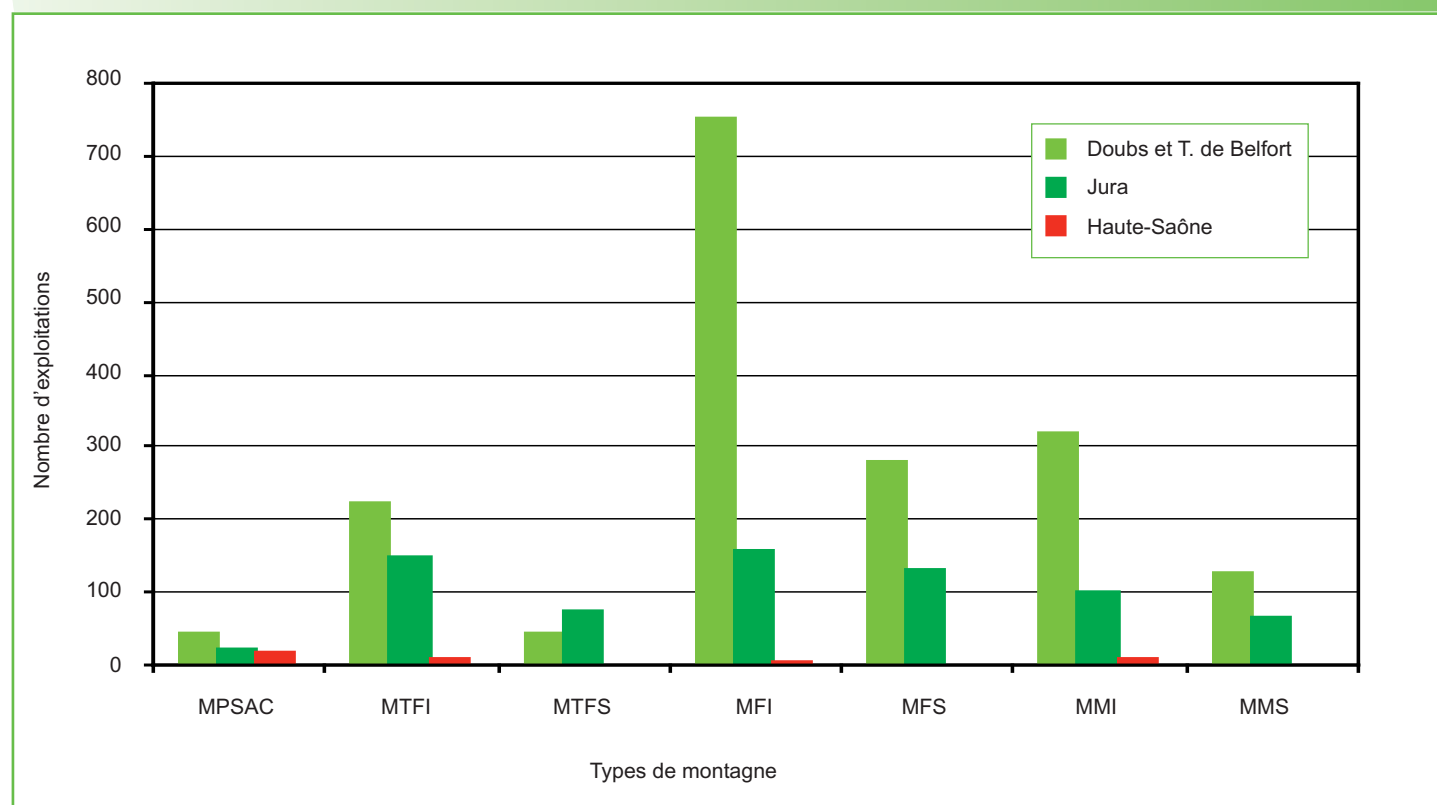
Des systèmes majoritaires

On compte plus de 2 500 exploitations dans les systèmes de montagne-plateaux, soit plus de la moitié des exploi-

tations laitières de Franche-Comté. Près de 70% sont localisées dans le département du Doubs et 30% dans le Jura.

Les logiques familiales (MFI, MMI et MTFI) sont les plus fréquentes. Le type faiblement intensif individuel (MFI) est majoritaire. Il représente 36% des exploitations de montagne et 20% des exploitations laitières de la région, devant le type intensif individuel (MMI) qui est deux fois moins représenté. Les types faiblement intensif sociétaire (MFS) et très faiblement intensif individuel (MTFI) sont également bien représentés avec respectivement 16% et 15% de la population.

Répartition des types montagne-plateaux en fonction du département



Source : Recensement agricole 2010

Tableau comparatif

	MPSAC	MTFI	MTFS	MFI	MFS	MMI	MMS
Nombre d'exploitations	86	377	120	915	412	431	193
UTA	0,98	1,25	2,58	1,20	2,56	1,25	2,58
SAU (ha)	42	96	190	68	139	54	112
Surface en EMPE (ha)	0,2	0,2	0,5	0,1	0,4	0,1	0,7
Surface en prairies (ha)	38,6	92,9	178,7	65,0	129,5	51,2	100,4
Surface non fourragère (ha)	3,1	3,4	10,5	3,1	9,6	3,1	11,4
Nombre de vaches laitières	17	35	66	33	64	32	62
Nombre d'UGB bovines totales	31	72	145	66	130	59	119
Lait produit (L)	58 483	185 494	360 744	193 744	387 323	202 510	400 759
Lait produit/SFP (L/ha)	1 741	2 036	2 037	3 000	3 007	3 979	3 993
Chargement (UGB/ha SFP)	0,80	0,79	0,82	1,01	1,01	1,15	1,18
Surface en prairies/VL (ha)	2,94	2,73	2,79	1,97	2,05	1,62	1,64
Lait produit par vaches (L/VL/an)	6 073	6 643	6 705	6 914	7 160	7 156	7 341
Produit brut/UTA (€)		113 819	106 803	111 050	114 431	112 622	109 048
Capitaux propres/UTA (€)		122 803	111 949	135 344	123 506	130 760	119 130
Charges opérationnelles/produit brut (%)		26	26	27	29	28	28
Charges fixes - Amortissements et frais financiers/produit brut (%)		34	35	32	31	31	29
Marge brute/produit brut (%)		74	74	73	72	72	72
EBE/produit brut (%)		40	39	41	41	41	43
EBE/1 000 litres de lait (€)		276	297	264	284	263	289
Annuités/EBE (%)		34	37	37	30	35	33
Revenu disponible/UTA familiales (€)		29 928	28 801	31 301	35 140	32 516	31 664
Résultat courant/UTA familiales (€)		22 379	22 896	23 993	27 174	23 270	24 453

Sources : RA 2010, Conseil Elevages de Franche-Comté et CER FRANCE Jura

MTF - Exploitation de montagne - plateaux à niveau d'intensification très faible (497 exploitations)

Les exploitations de montagne-plateaux à très faible niveau d'intensification (MTF) sont caractérisées par une production de lait par hectare de SFP très faible : inférieure à 2600 L/ha. Cette variable est un indicateur d'une ressource fourragère très importante autorisant l'adoption de logiques autonomes sur les intrants.

La logique « familiale » prédomine

Au sein du type MTF, on retrouve une dominante de logique individuelle « familiale » (377 exploitations). Les exploitations dans des logiques sociétaires « entrepreneuriales » (120 exploitations) sont en moyenne deux fois plus grandes (UTA, SAU, lait produit, total UGB) que les exploitations individuelles. Elles se caractérisent par une conduite un peu plus intensive probablement en lien avec des contraintes de parcellaire plus fortes : le chargement, la consommation de concentrés et la production par vache sont légèrement plus élevés.

Le troupeau laitier				
	MTFI (170 exploitations)		MTFS (70 exploitations)	
	Valeur	CV (%)*	Valeur	CV (%)*
Nombre de vaches laitières	35	31	66	31
Nombre d'UGB bovines	72	38	145	36
Chargement (UGB/ha SFP)	0,79	26	0,82	25
Lait produit par vache (L/VL/an)	6 643	15	6 705	13
Taux butyreux (g/kg)	37,7	4	37,5	4
Taux protéique (g/kg)	32,4	3	32,7	2
Quantité de concentré par vache laitière (t/VL/an)	1,3	25	1,4	33
Quantité de concentré pour 1 000 litres de lait (kg)	201	21	210	26

* Coefficient de variation

Sources : Recensement agricole 2010 et Conseil Elevage

Une SAU importante

La SAU des exploitations de type MTF est supérieure d'environ 30 ha à celle des autres types de montagne. Ces exploitations se trouvent plutôt dans des secteurs des plateaux et montagnes du Jura où le coût du foncier est relativement faible par rapport aux autres zones de montagne (prix des terres et des prés libres non bâtis inférieur à 2 300 €/ha).

C'est cette surface importante, au potentiel pédoclimatique généralement bon, qui permet d'atteindre facilement

l'autonomie fourragère tout en ayant une conduite extensive des prairies. Les plus extensifs visent un bilan fourrager à plus de 15 kg MS/UGB/jour d'hiver soit plus de 3 t MS/UGB pour 200 jours.

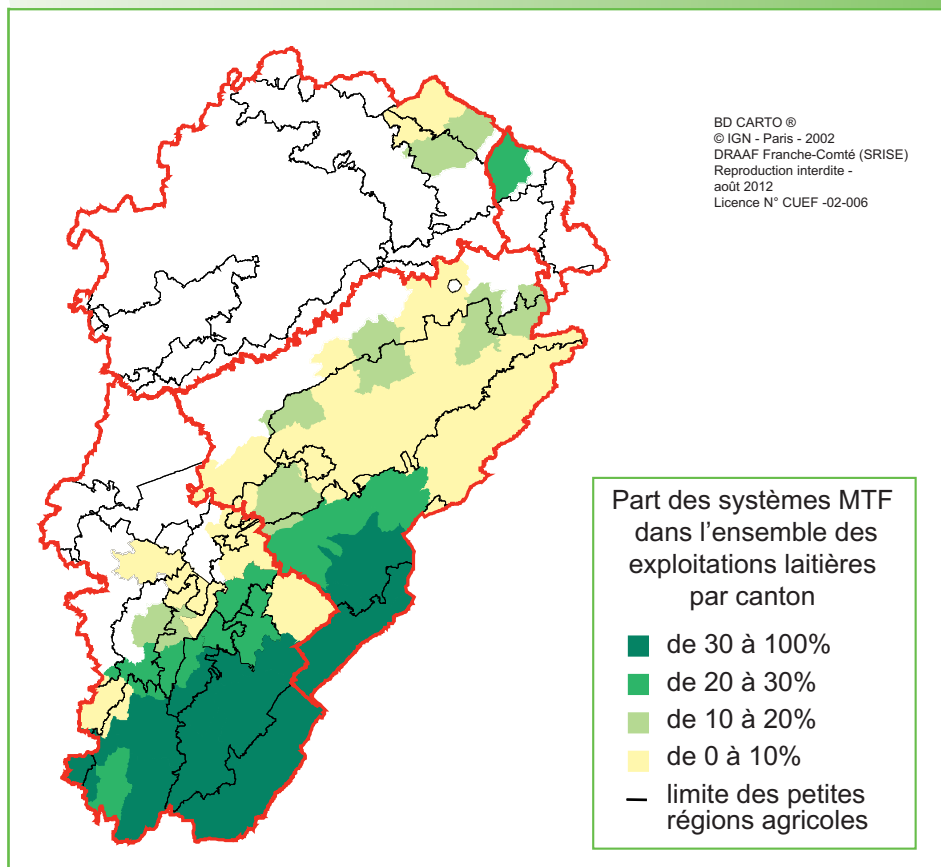
Deux ou trois vaches de plus

Le troupeau laitier compte 2 ou 3 vaches de plus que les autres systèmes. Le total d'UGB bovines est supérieur de 10 UGB environ. La suite du troupeau est, en proportion, plus importante, car les ressources fourragères abondantes ne sont pas un facteur limitant pour l'élevage. Malgré tout, le chargement reste le plus bas de tous les types, inférieur à 0,85 UGB/ha de SFP.

Une gestion extensive du troupeau

La production laitière par vache est inférieure d'au moins 300 L à celle des autres types de montagne. Elle résulte en partie d'une moindre consommation de concentrés : 200 kg de moins par vache et par an que le type MF (faible-

Les MTF prédominent dans les montagnes et plateaux du Jura



Source : Recensement agricole 2010

Critères typologiques

Lait produit sous SIQO	oui
Surface EMPE	< 3 ha
Surface EMPE/SFP	< 2,5%
Altitude	> 400 mètres
Lait produit/ha SFP	< 2 600 litres
Surface non fourragère	< 25 ha
Nombre de vaches allaitantes	< 10
UGB Bovins totaux/ha SFP	< 0,9

Source : Recensement agricole 2010

MTF - Exploitation de montagne - plateaux à niveau d'intensification très faible (497 exploitations)

Modes de faire valoir

Unité : %	MTFI		MTFS	
	Part*	CV**	Part*	CV**
Fermage auprès de tiers	75	29	76	22
Fermage auprès des associés	7	234	22	76
Faire valoir direct	17	120	2	371
Autres (locations provisoires...)	1	721	0	900

* Part de la surface

Source : Recensement agricole 2010

** Coefficient de variation

agricole 2010

ment intensif) soit 2 à 10 g/L de lait de moins.

Des résultats économiques plus faibles

Par rapport aux autres types de montagne, le produit brut est à peu près équivalent. En revanche, les capitaux propres sont plus faibles de 10 000 € environ. Les charges opérationnelles sont inférieures de 1 à 2 points, en lien avec une conduite plus autonome. Les charges fixes sont plus élevées de 2 à 4 points, notamment parce que le poids du foncier et les charges qui en découlent sont plus importants. En conséquence, ce sont les systèmes MTF qui

Main d'oeuvre

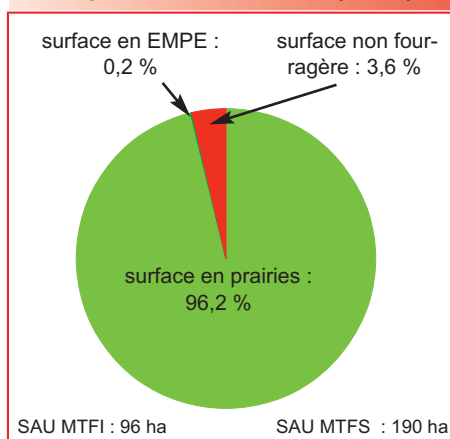
	MTFI		MTFS	
	UTA	CV (%)*	UTA	CV (%)*
Chefs d'exploitation	0,99	7	0,98	9
Coexploitants	0,18	206	1,37	48
Salariés	0,08	332	0,23	246
CUMA et ETA	0,05	203	0,07	120
Aide familiale	0,34	127	0,21	184
Totaux	1,64	32	2,86	30

Source : Recensement agricole 2010

* Coefficient de variation

présentent le ratio EBE/produit brut le plus faible. En revanche, ces systèmes ont le ratio EBE/1 000 L de lait le plus élevé, car la valorisation des produits est très bonne (élevage important et ventes d'animaux conséquentes). Le revenu disponible et le résultat courant sont les plus faibles des types de montagne. On constate qu'ils sont plus faibles dans les logiques sociétaires que dans les logiques familiales, principalement en raison de charges fixes et d'annuités plus élevées.

Répartition de la SAU (en %)



Source : Recensement agricole 2010

Résultats économiques des exploitations du Jura

	MTFI (35 exploitations)		MTFS (30 exploitations)	
	Valeur	CV (%)*	Valeur	CV (%)*
Produit brut/UTA (€)	113 819	35	106 803	39
Aides totales/UTA (€)	25 000	29	22 296	36
Capitaux propres/UTA (€)	122 803	60	111 949	55
Charges opérationnelles/produit brut (%)	26	22	26	30
Charges fixes - Amortissements et frais financiers/produit brut (%)	34	16	35	29
Marge brute/produit brut (%)	74	8	74	8
EBE/Produit brut (%)	40	21	39	21
EBE/1 000 L de lait	276	31	297	31
Annuités/EBE (%)	34	56	37	46
Dettes court terme/EBE	0,6	79	0,7	69
Dettes totales/EBE	2,0	68	2,0	41
Revenu disponible/UTA familiales (€)	29 928	39	28 801	51
Résultat courant/UTA familiales (€)	22 379	54	22 896	61
Prix du lait (€/t)	430	12	425	8
Prix de revient du lait (€/t)	431	22	433	17
Prix d'équilibre du lait (€/t)	360	24	366	22

* Coefficient de variation

Source : CER FRANCE Jura

Lecture des données : mode d'emploi

Les chiffres sont présentés sous la forme suivante : moyenne et Coefficient de variation (CV) des exploitations du type pour le caractère indiqué. Le coefficient de variation est le rapport de l'écart type sur la moyenne. Il représente la variabilité de la donnée. Plus le pourcentage est élevé, plus la variabilité de la donnée est forte. La taille des échantillons (pour les sources autres que le RA) est indiquée. Ceux utilisés pour les résultats économiques ne sont pas représentatifs des exploitations régionales.



Directeur de la publication : Jean SIMONDON
Rédacteurs en chef : Kristina FRETIERE, Marie-Christine PIOCHE
ISBN : 978-2-7466-6430-2



MF - Exploitation de montagne - plateaux à niveau d'intensification faible (1 327 exploitations)

Les exploitations de montagne-plateaux à faible niveau d'intensification (MF) prédominent en Franche-Comté. Elles représentent 30% des exploitations laitières de la région et plus de la moitié des types de montagne.

Ce système est caractérisé par un niveau d'intensification faible estimé par une production laitière ramenée à la SFP variant entre 2 500 et 3 600 L/ha. La conduite est intermédiaire entre celle des logiques MTF (très faiblement intensif) et MM (moyennement intensif), comme en témoignent les résultats techniques.

Des exploitations principalement dans une logique « familiale »

Au sein de ce type, les exploitations dans une logique individuelle « familiale » (915 exploitations) sont dominantes. Les exploitations dans une logique sociétaire « entrepreneuriale » (412 exploitations) sont en moyenne deux fois plus grandes (UTA, SAU, lait produit, total UGB) que les exploitations individuelles. Elles ont une

Le troupeau laitier				
	MFI (447 exploitations)		MFS (252 exploitations)	
	Valeur	CV (%)*	Valeur	CV (%)*
Nombre de vaches laitières	33	25	64	34
Nombre d'UGB bovines	66	29	130	36
Chargement (UGB/ha SFP)	1,01	16	1,01	17
Lait produit par vache (L/VL/an)	6 914	12	7 160	10
Taux butyreux (g/kg)	38,2	4	37,8	3
Taux protéique (g/kg)	32,8	2	32,9	2
Quantité de concentré par vache laitière (t/VL/an)	1,4	20	1,6	22
Quantité de concentré pour 1 000 litres de lait (kg)	203	18	219	18

* Coefficient de variation

Sources : Recensement agricole 2010 et Conseil Elevage

conduite plus intensive : le chargement, la consommation de concentrés et la production par vache sont légèrement plus élevés.

comprise entre 2 300 et 2 800 €/ha est plus élevée que dans la montagne du Jura où elle ne dépasse pas 2 300 €/ha.

Peu de surfaces

Les exploitations de montagne-plateaux à faible niveau d'intensification ont une SAU inférieure de 30 ha à 60 ha à celle des systèmes à très faible niveau d'intensification. Elles sont principalement localisées dans les plateaux et montagnes du Doubs. Dans cette zone, la valeur vénale des terres,

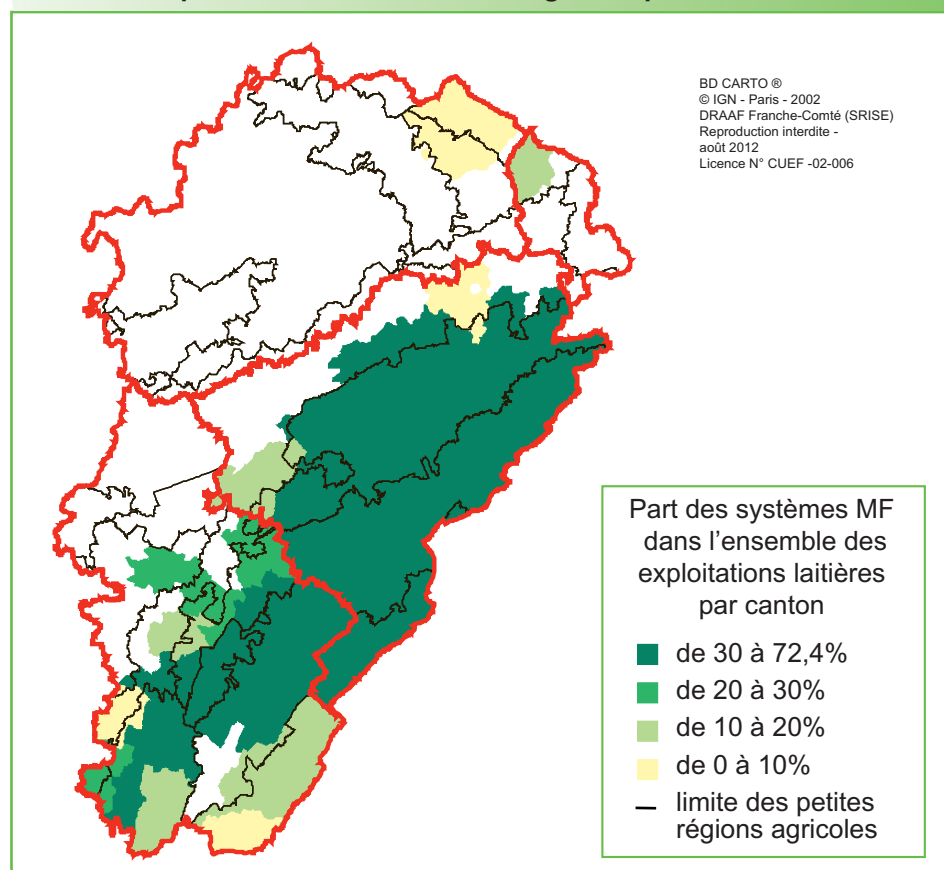
Un troupeau de taille intermédiaire...

Le troupeau compte en moyenne 33 vaches laitières pour les MFI et 64 pour les MFS. Il est inférieur de 2 vaches à celui des MTF et supérieur de 1 à 2 vaches à celui des MM. Le chargement, de 1 UGB/Ha est supérieur à celui des MTFI, reste moyen.

... avec une productivité intermédiaire

La production laitière des MFI est de 194 000 L de lait. Elle double pour les MFS. Ramenée à la vache laitière, elle est respectivement de 6 910 L/VL/an et de 7 160 L/VL/an. Cette productivité laitière est supérieure de 300 L à celle des MTF et est inférieure de 200 L à celle des MM. Le niveau d'intensification de la ration est intermédiaire.

Les MF prédominent dans les montagnes et plateaux du Doubs



Source : Recensement agricole 2010

Critères typologiques

Lait produit sous SIQO	oui
Surface EMPE	< 3 ha
Surface EMPE/SFP	< 2,5%
Altitude	> 400 mètres
Lait produit/ha SFP	2 500 - 3 600 litres
Surface non fourragère	< 25 ha
Nombre de vaches allaitantes	< 10

Source : Recensement agricole 2010

MF - Exploitation de montagne - plateaux à niveau d'intensification faible (1 327 exploitations)

Modes de faire valoir

Unité : %	MFI		MFS	
	Part*	CV**	Part*	CV**
Fermage auprès de tiers	71	36	72	29
Fermage auprès des associés	7	251	26	81
Faire valoir direct	22	116	2	333
Autres (locations provisoires...)	0	1 064	0	715

* Part de la surface

Source : Recensement

** Coefficient de variation

agricole 2010

Le système le plus répandu

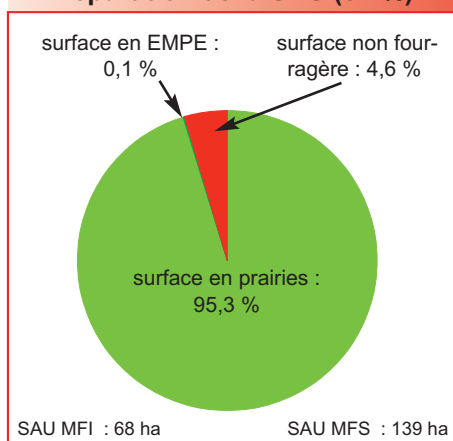
La logique MF est la plus répandue au niveau régional. Elle consiste à produire une quantité suffisante de fourrages pour équilibrer le bilan fourrager grâce à la fertilisation azotée des prairies. Lorsque les conditions de milieu sont favorables, la fertilisation azotée avoisine 10-20 unités d'azote par ha et peut atteindre 40 à 50 unités d'azote par ha lorsque les conditions sont défavorables. Le second levier d'action est la quantité de concentré distribuée

aux vaches. Les MF ont, là encore, une position intermédiaire vis-à-vis des autres systèmes de montagne. Au niveau des systèmes MFI et MFS, les distributions de concentrés sont respectivement de 1 400 et de 1 600 kg par VL et par an, soit 100 kg de plus que les MTF et 100 kg de moins que les MM.

Un résultat courant élevé en MFS

En termes de résultats économiques, les ratios relatifs à l'intensification du système (charges opérationnelles) et au poids du foncier et de la structure (charges fixes) indiquent que les MF ont globalement une place intermédiaire entre les MTF et les MM. Cependant, le revenu disponible par UTA de 35 000 € et le résultat courant de 27 000 € du type MFS sont les plus élevés des types de logique sociétaire de montagne.

Répartition de la SAU (en %)



Source : Recensement agricole 2010

Résultats économiques des exploitations du Jura

	MTFI (53 exploitations)		MTFS (49 exploitations)	
	Valeur	CV (%)*	Valeur	CV (%)*
Produit brut/UTA (€)	111 050	33	114 431	25
Aides totales/UTA (€)	21 339	35	20 912	21
Capitaux propres/UTA (€)	135 344	57	123 506	50
Charges opérationnelles/produit brut (%)	27	16	29	19
Charges fixes - Amortissements et frais financiers/produit brut (%)	32	18	31	16
Marge brute/produit brut (%)	73	5	72	8
EBE/Produit brut (%)	41	16	41	19
EBE/1 000 L de lait	264	20	264	23
Annuités/EBE (%)	37	55	30	57
Dettes court terme/EBE	0,6	79	0,6	80
Dettes totales/EBE	2,1	71	1,9	64
Revenu disponible/UTA familiales (€)	31 301	57	35 140	39
Résultat courant/UTA familiales (€)	23 993	52	27 174	42
Prix du lait (€/t)	433	5	437	6
Prix de revient du lait (€/t)	442	15	414	13
Prix d'équilibre du lait (€/t)	373	21	340	21

* Coefficient de variation

Source : CER FRANCE Jura

Main d'oeuvre

	MFI		MFS	
	UTA	CV (%)*	UTA	CV (%)*
Chefs d'exploitation	1,00	4	1,00	5
Coexploitants	0,16	225	1,46	51
Salariés	0,04	410	0,11	280
CUMA et ETA	0,05	185	0,09	161
Aide familiale	0,36	120	0,21	188
Totales	1,61	32	2,87	29

Source : Recensement agricole 2010

* Coefficient de variation

Lecture des données : mode d'emploi

Les chiffres sont présentés sous la forme suivante : moyenne et Coefficient de variation (CV) des exploitations du type pour le caractère indiqué. Le coefficient de variation est le rapport de l'écart type sur la moyenne. Il représente la variabilité de la donnée. Plus le pourcentage est élevé, plus la variabilité de la donnée est forte. La taille des échantillons (pour les sources autres que le RA) est indiquée. Ceux utilisés pour les résultats économiques ne sont pas représentatifs des exploitations régionales.



Directeur de la publication : Jean SIMONDON
Rédacteurs en chef : Kristina FRETIERE, Marie-Christine PIOCHE
ISBN : 978-2-7466-6430-2



MM - Exploitation de montagne - plateaux à niveau d'intensification moyen (624 exploitations)

Les exploitations de montagne-plateaux à niveau d'intensification moyen ont le niveau d'intensification le plus élevé des types de montagne (plus de 3 500 L/ha de SFP). Le chargement, élevé pour une zone de montagne, ne dépasse toutefois pas les 1,2 UGB/ha de SFP. La productivité laitière des vaches atteint les 7 500 L de lait par an.

Logique « familiale » dominante

Les deux tiers de ces exploitations sont dans une logique individuelle « familiale » (431 exploitations). Les exploitations en logique sociétaire « entrepreneuriale », au nombre de 193, sont en moyenne deux fois plus grandes (UTA, SAU, lait produit, total UGB) que les exploitations individuelles. Elles ont une conduite plus intensive : le chargement, la consommation de concentrés et la production par vache sont légèrement plus élevés.

Le troupeau laitier				
	MMI (227 exploitations)		MMS (140 exploitations)	
	Valeur	CV (%)*	Valeur	CV (%)*
Nombre de vaches laitières	32	26	62	30
Nombre d'UGB bovines	59	28	119	33
Chargement (UGB/ha SFP)	1,15	15	1,18	16
Lait produit par vache (L/VL/an)	7 156	10	7 341	10
Taux butyreux (g/kg)	38,3	4	38,0	4
Taux protéique (g/kg)	33,0	2	33,1	2
Quantité de concentré par vache laitière (t/VL/an)	1,5	20	1,6	20
Quantité de concentré pour 1 000 litres de lait (kg)	208	16	223	17

* Coefficient de variation

Sources : Recensement agricole 2010 et Conseil Elevage

D'importantes contraintes de surface

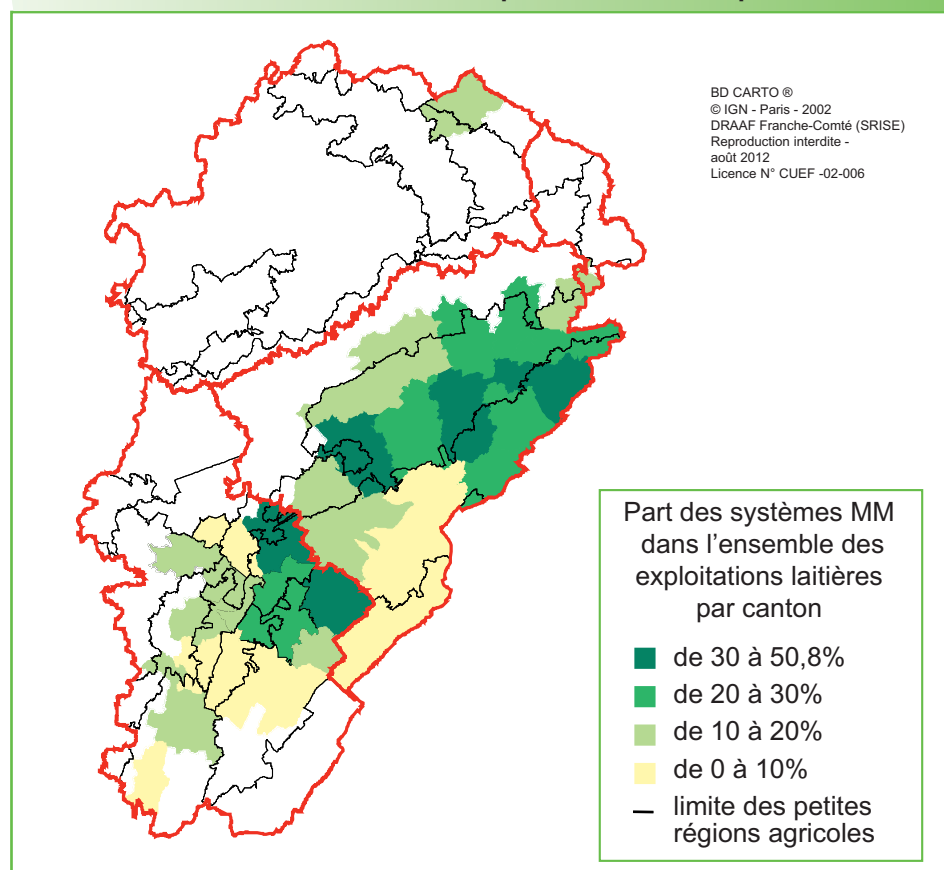
Les MM ont la SAU la plus faible des types de montagne (54 ha pour le MMI contre 96 pour le MTFI). Elle est inférieure de 40 ha à 60 ha à celle des MTF.

Ces systèmes sont localisés sur le premier et le second plateau du Doubs. Ce sont des zones où la valeur vénale des terres, comprise entre 2 300 et 2 800 €/ha est plus élevée que dans la

montagne du Jura où elle ne dépasse pas 2 300€/ ha.

Les MM sont des exploitations qui ont généralement d'importantes contraintes de surfaces et/ou des potentiels pédo-climatiques faibles. Pour répondre à ces contraintes, les exploitants peuvent actionner le levier de l'engrais minéral pour sécuriser leur bilan fourrager. Les plus intensifs visent 13 kg de MS/UGB/j soit 2,6 t MS par UGB pour 200 jours d'hiver. Dans un contexte de bilan fourrager tendu, l'augmentation de la productivité laitière des vaches, notamment grâce à la distribution de concentrés, permet de pallier le manque de fourrage dans l'alimentation et de limiter le nombre d'animaux.

Les MM sont localisés sur les premier et second plateaux



Source : Recensement agricole 2010

Un petit troupeau laitier...

Le troupeau de vaches laitières est inférieur de 4 vaches à ceux des autres types de montagne. Le niveau d'élevage est plus faible également. Cette limitation de la taille du troupeau permet d'équilibrer plus facilement le bilan fourrager.

...qui produit plus.

Critères typologiques	
Lait produit sous SIQO	oui
Surface EMPE	< 3 ha
Surface EMPE/SFP	< 2,5%
Altitude	> 400 mètres
Lait produit/ha SFP	> 3 500 litres
Surface non fourragère	< 25 ha
Nombre de vaches allaitantes	< 10

Source : Recensement agricole 2010

MM - Exploitation de montagne - plateaux à niveau d'intensification moyen (624 exploitations)

Modes de faire valoir

Unité : %	MMI		MMS	
	Part*	CV**	Part*	CV**
Fermage auprès de tiers	64	45	65	40
Fermage auprès des associés	11	208	34	79
Faire valoir direct	25	116	1	357
Autres (locations provisoires...)	0	681	0	537

* Part de la surface

Source : Recensement

** Coefficient de variation

agricole 2010

La production laitière moyenne est supérieure à 200 000 L pour le MMI et 400 000 L pour le MMS. La productivité laitière des vaches dépasse les 7 000 L pour les deux types. Les quantités moyennes de concentrés distribués sont supérieures à celles des autres types de montagne mais ne dépassent pas 1 600 kg/VL/an.

Un résultat courant élevé en MMI

Le produit brut par unité de main d'œuvre est plus faible que pour les autres types de montagne. Il en est de même pour les aides reçues, en lien avec la plus petite taille du foncier.

Main d'oeuvre

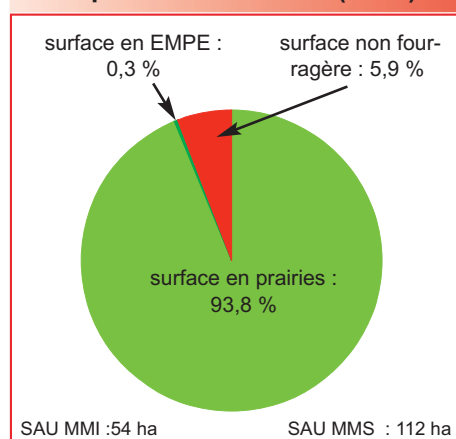
	MMI		MMS	
	UTA	CV (%)*	UTA	CV (%)*
Chefs d'exploitation	0,99	7	1,00	3
Coexploitants	0,21	190	1,48	45
Salariés	0,05	391	0,10	311
CUMA et ETA	0,05	183	0,09	125
Aide familiale	0,36	117	0,19	197
Totales	1,66	30	2,86	27

Source : Recensement agricole 2010

* Coefficient de variation

Bien que les charges opérationnelles soient globalement supérieures, les charges fixes sont plus faibles, en lien avec un poids moindre du foncier et de la structure. La rentabilité des exploitations en système MM est comparable à celle des autres systèmes, voire supérieure (EBE/Produit brut $\geq 41\%$). Les annuités sont globalement plus faibles que celles des autres types de montagne. En revanche, la dette totale pèse plus lourd. Il faut en moyenne 0,4 EBE de plus pour la rembourser. Le revenu disponible et le résultat courant du MMI sont supérieurs à ceux des autres logiques familiales. Ce n'est pas le cas du MMS qui a un revenu disponible et un résultat courant inférieur à ceux du MFS.

Répartition de la SAU (en %)



Source : Recensement agricole 2010

Résultats économiques des exploitations du Jura

	MMI (36 exploitations)		MMS (33 exploitations)	
	Valeur	CV (%)*	Valeur	CV (%)*
Produit brut/UTA (€)	112 622	27	109 848	22
Aides totales/UTA (€)	19 769	30	19 178	23
Capitaux propres/UTA (€)	130 760	53	119 130	32
Charges opérationnelles/produit brut (%)	28	21	28	17
Charges fixes - Amortissements et frais financiers/produit brut (%)	31	14	29	12
Marge brute/produit brut (%)	72	8	72	7
EBE/Produit brut (%)	41	19	43	13
EBE/1 000 L de lait	263	20	289	26
Annuités/EBE (%)	35	46	33	63
Dettes court terme/EBE	0,6	71	0,7	80
Dettes totales/EBE	2,5	67	2,5	54
Revenu disponible/UTA familiales (€)	32 516	43	31 664	42
Résultat courant/UTA familiales (€)	23 270	51	24 453	39
Prix du lait (€/t)	439	6	432	7
Prix de revient du lait (€/t)	444	14	424	12
Prix d'équilibre du lait (€/t)	369	18	353	20

* Coefficient de variation

Source : CER FRANCE Jura

Lecture des données : mode d'emploi

Les chiffres sont présentés sous la forme suivante : moyenne et Coefficient de variation (CV) des exploitations du type pour le caractère indiqué. Le coefficient de variation est le rapport de l'écart type sur la moyenne. Il représente la variabilité de la donnée. Plus le pourcentage est élevé, plus la variabilité de la donnée est forte. La taille des échantillons (pour les sources autres que le RA) est indiquée. Ceux utilisés pour les résultats économiques ne sont pas représentatifs des exploitations régionales.



Directeur de la publication : Jean SIMONDON
Rédacteurs en chef : Kristina FRETIERE, Marie-Christine PIOCHE
ISBN : 978-2-7466-6430-2



Systèmes de plaine-foin

Les systèmes de plaine foin-regain sont localisés dans des zones où l'altitude est inférieure à 400 mètres. Comme dans les zones de montagne-plateaux, le système fourrager est basé sur le foin. Il leur est donc également possible de valoriser le lait produit grâce à des SIQO.

Le potentiel des cultures étant meilleur en plaine qu'en montagne, certaines exploitations ont un atelier complémentaire de production de cultures de vente. Un troupeau de vaches allaitantes vient aussi compléter la production laitière sur une partie des exploitations.

Comme pour les systèmes de montagne-plateaux, le niveau d'intensification sur la surface est lié au potentiel pédoclimatique des sols et aux contraintes liées au parcellaire. On distingue deux classes d'intensification :

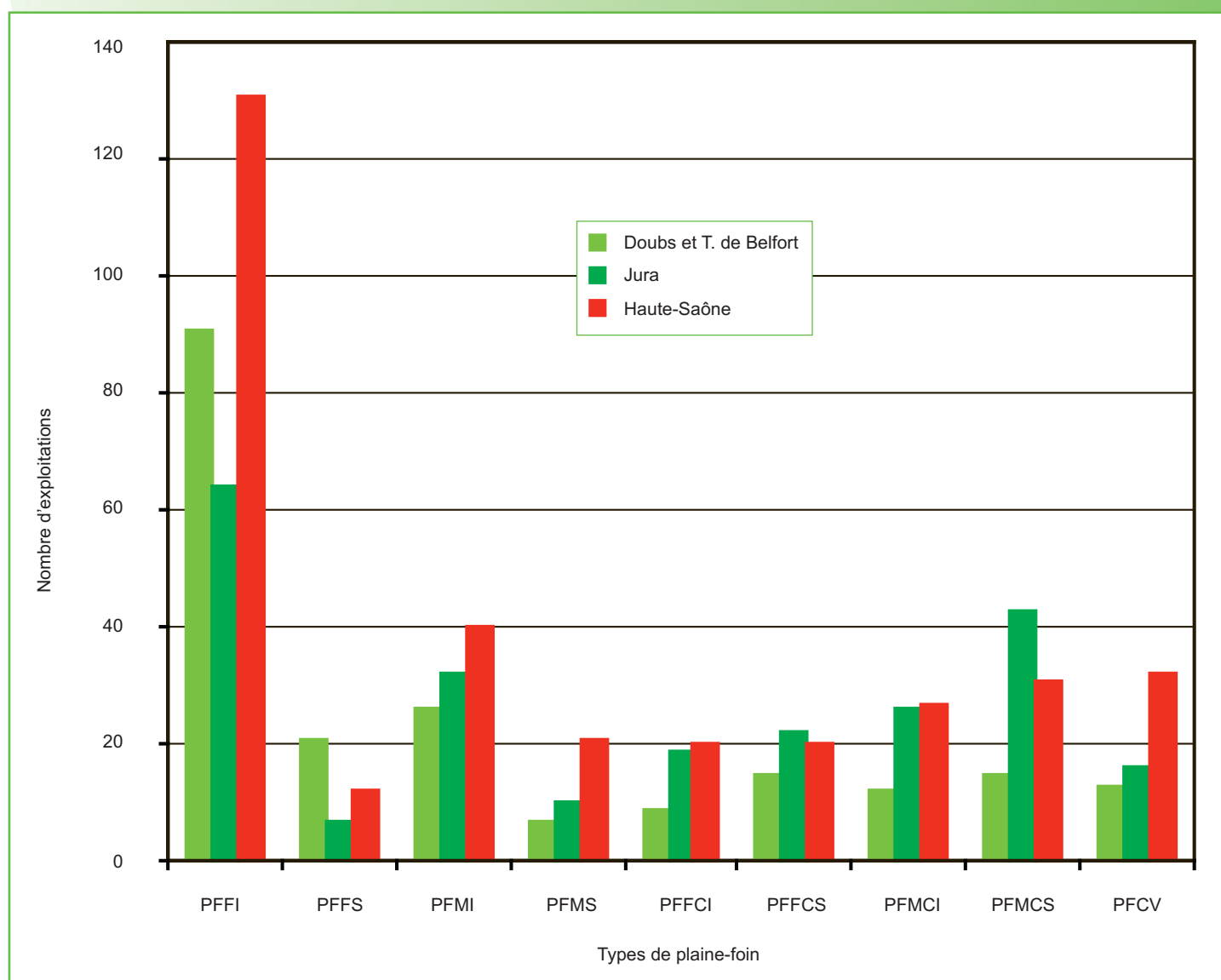
- Faible : inférieur à 3 500 L de lait par ha de SFP (PFF) ;
- Moyen : supérieur à 3 400 L de lait par ha de SFP (PFM).

Les systèmes plaine foin sont les moins représentés au niveau de la région. Les 782 exploitations représentent moins de 20% des structures laitières. La répartition est relativement homogène entre les départements :

43% en Haute-Saône, 30% dans le Jura et 27% pour le Doubs et le Territoire de Belfort.

Les exploitations faiblement intensives en logique individuelle (type PFFI) sont les plus nombreuses des exploitations en systèmes plaine foin. Elles représentent 37% de ce groupe. Le second type le plus représenté est le PFMI (exploitations moyennement intensives, logique individuelle). Le troisième système est le PFMCS c'est-à-dire un système avec une logique sociétaire, un niveau d'intensification moyen et un atelier grandes cultures complémentaires.

Répartition des types de plaine foin en fonction du département



Source : Recensement agricole 2010

Tableau comparatif

	PFFI	PFFS	PFMI	PFMS	PFFCI	PFFCS	PFMCI	PFMCS	PFCV
Nombre d'exploitations	286	40	98	38	48	57	65	89	61
UTA	1,16	2,62	1,20	2,50	1,19	2,53	1,12	2,69	1,86
SAU (ha)	81	150	61	105	125	203	103	183	161
Surface en EMPE (ha)	0,4	1,2	0,4	3,4	1,1	3,6	0,3	2,1	0,4
Surface en prairies (ha)	68,0	131,5	47,9	84,4	70,3	120,6	45,6	83,7	113,0
Surface non fourragère (ha)	12,4	17,5	12,4	17,0	53,9	79,3	57,4	97,1	48,0
Nombre de vaches laitières	33	64	32	59	36	57	33	58	38
Nombre d'UGB bovines totales	65	133	58	117	75	136	60	113	123
Lait produit (L)	166 648	371 190	204 154	393 942	187 507	327 848	210 376	377 157	234 255
Lait produit/SFP (L/ha)	2 469	2 868	4 415	4 620	2 652	2 671	5 050	4 607	2 148
Chargement (UGB/ha SFP)	0,96	1,02	1,22	1,37	1,06	1,11	1,37	1,39	1,14
Surface en prairies/VL (ha)	2,14	2,06	1,51	1,50	1,99	2,21	1,41	1,46	5,02
Lait produit par vaches (L/VL/an)	6 164	6 607	6 652	6 967	6 272	7 046	7 086	7 232	6 897
Produit brut/UTA (€)	99 106		87 781			154 837	140 207	128 735	
Capitaux propres/UTA (€)	105 368		68 415			167 697	152 040	109 065	
Charges opérationnelles/produit brut (%)	27		30			30	32	30	
Charges fixes - Amortissements et frais financiers/produit brut (%)	33		33			31	30	30	
Marge brute/produit brut (%)	73		70			70	68	70	
EBE/produit brut (%)	40		37			40	37	40	
EBE/1 000 litres de lait (€)	346		237			519	401	413	
Annuités/EBE (%)	34		39			33	37	38	
Revenu disponible/UTA familiales (€)	28971		22 965			51 308	37 609	37 744	
Résultat courant/UTA familiales (€)	24 245		18 895			40 009	29 642	33 106	

Sources : RA 2010, Conseil Elevages de Franche-Comté et CER FRANCE Jura

PFF - Exploitation de plaine foin spécialisé lait - à niveau d'intensification faible (326 exploitations)

Les exploitations de plaine en système foin à faible niveau d'intensification spécialisées dans la production laitière sont les types de plaine-foin les plus représentés.

Ce système est caractérisé par une spécialisation laitière et un faible niveau d'intensification estimé par une production laitière inférieure à 3 500 litres par hectare de SFP.

La logique individuelle domine

Les exploitations dans une logique individuelle représentent plus du tiers des exploitations de plaine foin. Il s'agit du type qui regroupe l'effectif le plus important des systèmes plaine foin avec 286 exploitations. Les exploitations ayant une logique sociétaire sont en moyenne deux fois plus grandes (UTA, SAU, lait produit, total UGB) que les exploitations en logique individuelle. Elles ont une conduite plus intensive : le chargement, la consommation de concentrés et la production par vache sont légèrement plus élevées.

Une bonne réserve de surfaces à vocation herbagère

Ces exploitations ont des surfaces avec un bon potentiel de pâturage, voire un potentiel de culture limité qui les prédisposent à la spécialisation dans la production laitière via une conduite extensive. La SAU exploitée par UTA est supérieure d'environ 20 ha à celle des exploitations moyennement intensives.

Ces systèmes sont localisés en région sous vosgienne et au nord de la région

des plateaux de Haute-Saône et sur la plaine qui borde, à l'ouest la zone du premier plateau du Jura. Ce sont des zones où la valeur vénale des terres, inférieure à 2 300 €/ha est plus faible que dans les autres zones de plaine.

Un troupeau conduit de manière extensive

Le troupeau et sa suite ont une taille supérieure à celle du système PFM mais inférieure à celle du PFFC qui complète l'élevage laitier extensif par un atelier de cultures de vente. En moyenne, une UTA élève 55 UGB. Le chargement moyen ne dépasse pas 1,02 UGB/ha de SFP, chargement moyen du PFFS.

Le système PFFI est celui qui présente le plus petit volume moyen de lait produit de tous les systèmes de plaine et l'un des plus faible niveau d'intensification de la production par hectare de surface fourragère avec 2 500 L/ha en moyenne. La productivité laitière par hectare de surface fourragère des systèmes PFFS est quant à elle la plus élevée des systèmes de plaine à faible niveau d'intensification.

La production laitière par vache des

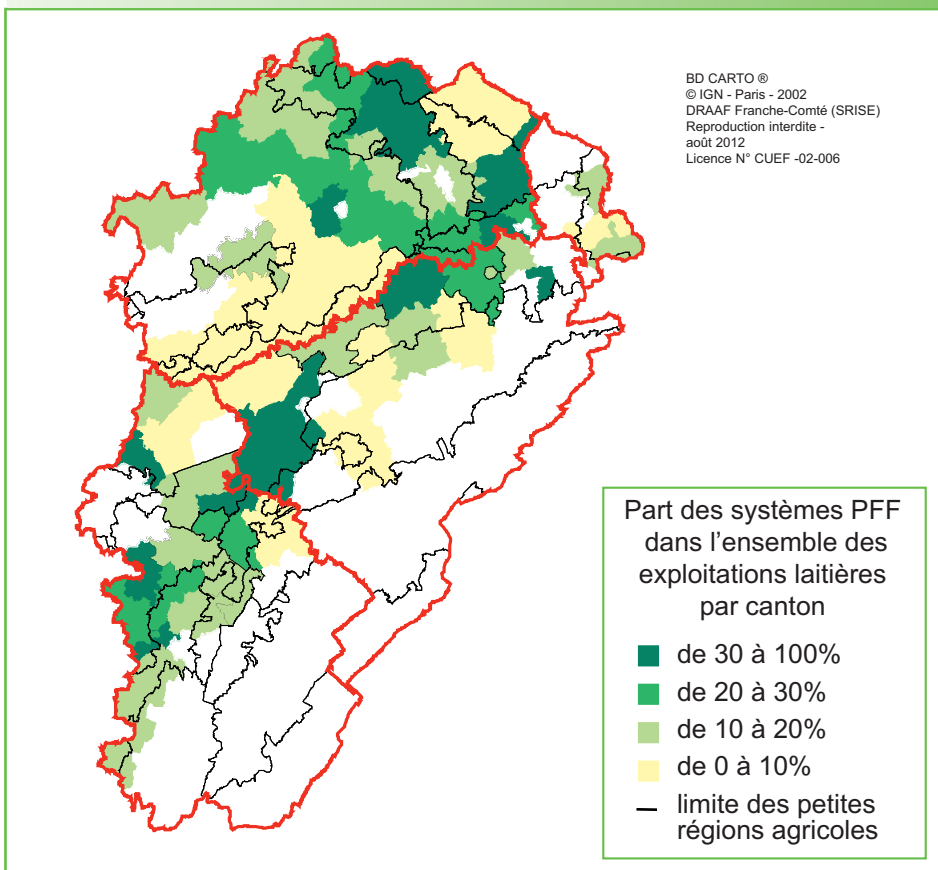
Le troupeau laitier

	PFFI (100 exploitations)		PFFS (21 exploitations)	
	Valeur	CV (%)*	Valeur	CV (%)*
Nombre de vaches laitières	33	37	64	26
Nombre d'UGB bovines	65	41	133	28
Chargement (UGB/ha SFP)	0,96	25	1,02	18
Lait produit par vache (L/VL/an)	6 164	19	6 607	14
Taux butyreux (g/kg)	37,9	4	37,9	3
Taux protéique (g/kg)	32,5	3	32,7	3
Quantité de concentré par vache laitière (t/VL/an)	1,3	34	1,4	25
Quantité de concentré pour 1 000 litres de lait (kg)	204	32	198	23

* Coefficient de variation

Sources : Recensement agricole 2010 et Conseil Elevage

Des systèmes prédominants sur les plateaux haut-saônois et le Revermont



Source : Recensement agricole 2010

Critères typologiques

Lait produit sous SIQO	oui
Surface EMPE	< 3 ha
Surface EMPE/SFP	< 2,5%
Altitude	< 400 mètres
Lait produit/ha SFP	< 3 500 litres
Surface non fourragère	< 30 ha
Nombre de vaches allaitantes	< 10

Source : Recensement agricole 2010

PFF - Exploitation de plaine foin spécialisé lait - à niveau d'intensification faible (326 exploitations)

Modes de faire valoir

Unité : %	PFFI		PFFS	
	Part*	CV**	Part*	CV**
Fermage auprès de tiers	63	44	69	41
Fermage auprès des associés	9	258	29	103
Faire valoir direct	28	95	2	311
Autres (locations provisoires...)	0	1 053	0	632

* Part de la surface

Source : Recensement

** Coefficient de variation

agricole 2010

PFF est la plus faible des systèmes de plaine-foin et ne dépasse pas 6 610 L/VL/an. Elle dénote une conduite extensive du troupeau que l'on retrouve en observant la distribution des concentrés qui se situe autour de 1,3 t/VL. C'est 100 kg de moins que leurs homologues ayant un atelier de culture complémentaire. Ramenée aux 1 000 L de lait, la quantité de concentrés consommée ne dépasse pas 205 kg/1 000L.

Un système économe en intrants

Seules les données économiques du PFFI sont disponibles et sont analysées. Le produit brut par UTA est su-

Main d'oeuvre

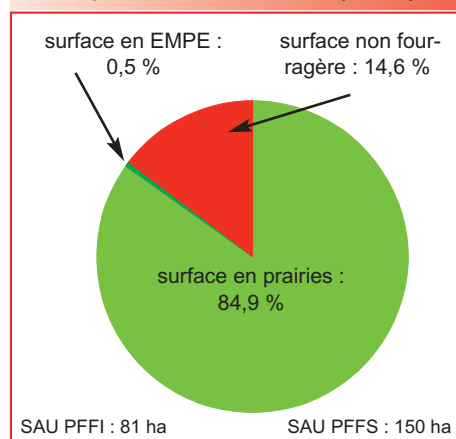
	PFFI		PFFS	
	UTA	CV (%)*	UTA	CV (%)*
Chefs d'exploitation	0,98	11	1,00	0
Coexploitants	0,11	267	1,36	47
Salariés	0,06	336	0,26	320
CUMA et ETA	0,09	191	0,09	94
Aide familiale	0,34	155	0,27	270
Totaux	1,58	35	2,98	32

Source : Recensement agricole 2010

* Coefficient de variation

périeur de 12 000 € à celui du PFMI mais est inférieur de 30 000 € à 50 000 € à ceux des systèmes avec cultures. Il en est de même pour les capitaux propres. Les charges fixes ramenées au produit brut sont supérieures de 2 à 3 points à celles des systèmes avec cultures mais sont compensées par un ratio charges opérationnelles/produit brut inférieur de 3 à 4 points à celles des autres systèmes de plaine-foin. La marge brute de 73% est la plus élevée. Le ratio EBE/produit brut, de 40%, est supérieur ou égal aux ratios des autres systèmes de plaine-foin. La part des annuités sur l'EBE ainsi que les dettes totales sur l'EBE sont relativement faibles ce qui permet de dégager un revenu disponible et un résultat courant supérieurs de 6 000 € à ceux du PFMI mais inférieurs de 5 000 € à 15 000 € aux systèmes avec cultures.

Répartition de la SAU (en %)



Source : Recensement agricole 2010

Résultats économiques des exploitations du Jura

	PFFI (20 exploitations)	
	Valeur	CV (%)*
Produit brut/UTA (€)	99 106	41
Aides totales/UTA (€)	16 327	41
Capitaux propres/UTA (€)	105 368	49
Charges opérationnelles/produit brut (%)	27	31
Charges fixes - Amortissements et frais financiers/ produit brut (%)	33	21
Marge brute/produit brut (%)	73	11
EBE/Produit brut (%)	40	26
EBE/1 000 L de lait	346	53
Annuités/EBE (%)	34	85
Dettes court terme/EBE	0,9	129
Dettes totales/EBE	2,0	113
Revenu disponible/UTA familiales (€)	28 971	63
Résultat courant/UTA familiales (€)	24 245	73
Prix du lait (€/t)	435	16
Prix de revient du lait (€/t)	442	33
Prix d'équilibre du lait (€/t)	363	43

* Coefficient de variation

Source : CER FRANCE Jura

Lecture des données : mode d'emploi

Les chiffres sont présentés sous la forme suivante : moyenne et Coefficient de variation (CV) des exploitations du type pour le caractère indiqué. Le coefficient de variation est le rapport de l'écart type sur la moyenne. Il représente la variabilité de la donnée. Plus le pourcentage est élevé, plus la variabilité de la donnée est forte. La taille des échantillons (pour les sources autres que le RA) est indiquée. Ceux utilisés pour les résultats économiques ne sont pas représentatifs des exploitations régionales.

PFM - Exploitation de plaine foin spécialisé lait - à niveau d'intensification moyen (136 exploitations)

Le système plaine foin spécialisé dans la production laitière avec un niveau d'intensification moyen est peu représenté dans la région. Il compte moins de 140 exploitations dispersées dans les plaines comtoises.

Les exploitations de ce type sont caractérisées par un niveau d'intensification de la production laitière supérieur à 3 400 L/ha SFP, que l'on qualifiera de « moyen ». Elles sont spécialisées dans la production laitière. Elles peuvent disposer de surfaces à bons potentiels pour les cultures, d'une surface et/ou d'un potentiel de pâturage limitants qui sont autant de contraintes nécessitant d'augmenter la densité laitière à l'hectare.

Près de 3 exploitations sur 4 en logique « familiale »

Le type PFM compte une majorité d'exploitations en logique individuelle : 98 exploitations en logique individuelle pour 38 exploitations en logique sociétaire. Les exploitations sociétaires sont en moyenne deux fois plus grandes

Un cheptel ajusté à une surface limitée

La SAU des PFM est la plus faible des systèmes de plaine-foin. Les exploitations moins intensives (PFF) ont 20 ha à 45 ha de SAU de plus et les systèmes avec cultures sont encore plus grands.

Le troupeau laitier

	PFMI (53 exploitations)		PFMS (26 exploitations)	
	Valeur	CV (%)*	Valeur	CV (%)*
Nombre de vaches laitières	32	30	59	36
Nombre d'UGB bovines	58	36	117	36
Chargement (UGB/ha SFP)	1,22	29	1,37	30
Lait produit par vache (L/VL/an)	6 652	14	6 967	16
Taux butyreux (g/kg)	38,1	4	38,4	4
Taux protéique (g/kg)	32,7	3	32,7	3
Quantité de concentré par vache laitière (t/VL/an)	1,5	26	1,6	24
Quantité de concentré pour 1 000 litres de lait (kg)	228	25	228	23

* Coefficient de variation

Sources : Recensement agricole 2010 et Conseil Elevage

(UTA, SAU, lait produit, total UGB). Elles ont une conduite plus intensive : le chargement, la consommation de concentrés et la production par vache sont légèrement plus élevés.

Pour pallier aux contraintes du parcelaire, les PFM jouent sur une conduite plus intensive des surfaces et des animaux. La fertilisation azotée importante est le premier levier qui permet d'équilibrer le bilan fourrager.

Les exploitations moyennement intensives ont un troupeau légèrement plus petit que les autres systèmes de plaine-foin.

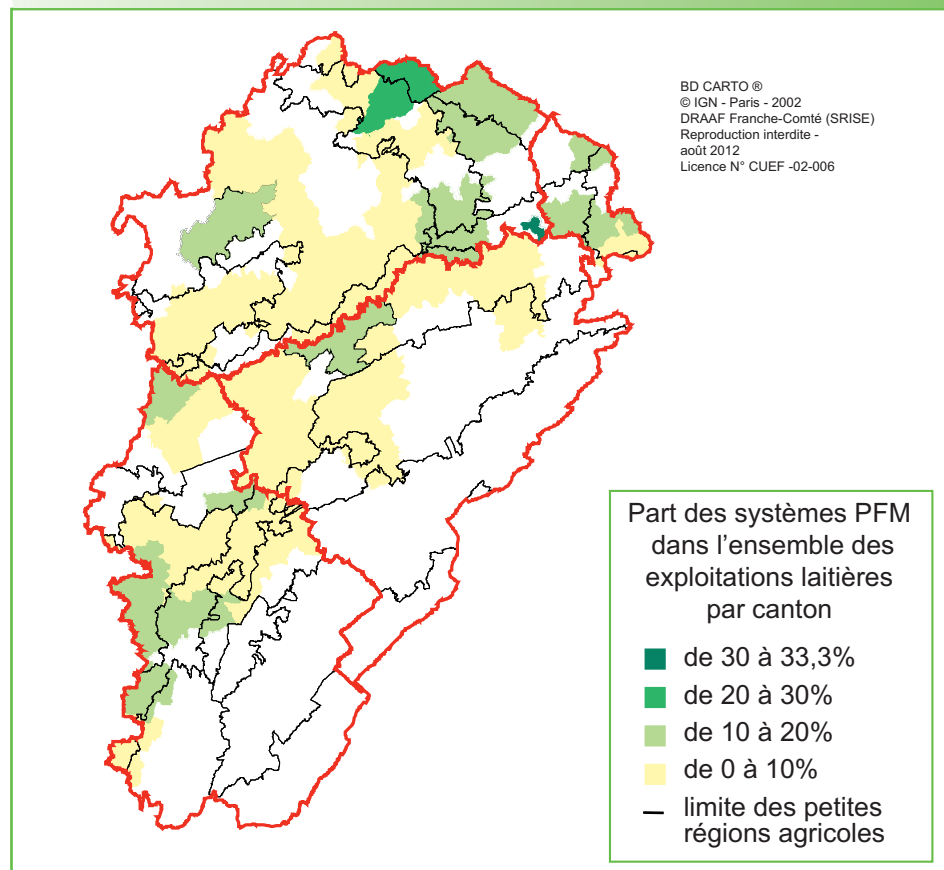
Dans les exploitations sociétaires, les vaches laitières représentent 50% des UGB bovines totales, et cette proportion monte à 55% pour les exploitations individuelles. Cela signifie que dans ces systèmes, les exploitants élèvent moins de génisses, ce qui permet d'économiser du fourrage.

De gros volumes de production

En moyenne, la production laitière totale de ces ateliers est supérieure à celle des autres systèmes de plaine-foin. La production moyenne par vache est inférieure d'environ 300 L/vache à la moyenne des exploitations de plaine foin avec cultures de type PFMC.

L'intensification de la conduite animale est clairement visible en comparaison avec les systèmes plus extensifs. La

Les systèmes de plaine foin peu représentés



Source : Recensement agricole 2010

Critères typologiques

Lait produit sous SIQO	oui
Surface EMPE	< 3 ha
Surface EMPE/SFP	< 2,5%
Altitude	< 400 mètres
Lait produit/ha SFP	> 3 400 litres
Surface non fourragère	< 30 ha
Nombre de vaches allaitantes	< 10

Source : Recensement agricole 2010

PFM - Exploitation de plaine foin spécialisé lait - à niveau d'intensification moyen (136 exploitations)

Modes de faire valoir

Unité : %	PFMI		PFMS	
	Part*	CV**	Part*	CV**
Fermage auprès de tiers	64	46	63	43
Fermage auprès des associés	8	277	31	88
Faire valoir direct	27	106	4	313
Autres (locations provisoires...)	1	552	2	434

* Part de la surface Source : Recensement agricole 2010
** Coefficient de variation

consommation en concentrés est supérieure de 200 kg/VL/an en moyenne.

Des résultats économiques inférieurs à la moyenne

Seules les données économiques des systèmes individuels sont disponibles et seront analysées. Le produit brut/UTA et les aides totales sont les plus faibles des systèmes de plaine-foin en lien avec la surface limitée exploitée par UTA. La part des charges fixes/produit est égale à celle des systèmes plus extensifs (PFFI) mais la part des charges opérationnelles est supérieure de 3 points, la conduite étant plus intensive. Par ailleurs, c'est le système qui présente le niveau d'en-

Main d'oeuvre

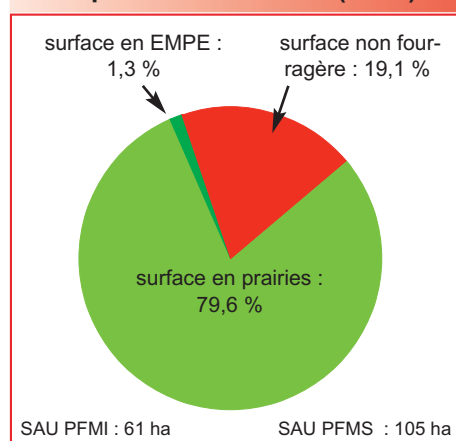
	PFMI		PFMS	
	UTA	CV (%)*	UTA	CV (%)*
Chefs d'exploitation	0,99	6	1,00	2
Coexploitants	0,13	246	1,39	43
Salariés	0,08	324	0,11	284
CUMA et ETA	0,07	121	0,12	118
Aide familiale	0,40	132	0,05	617
Totales	1,67	33	2,67	22

Source : Recensement agricole 2010

* Coefficient de variation

dettement le plus élevé des systèmes plaine foin avec des ratios annuités/EBE et dettes totales/EBE respectivement de 39% et 2,4. Le revenu disponible et le résultat courant par UTA familiale qui en découlent sont les plus faibles des systèmes de plaine-foin.

Répartition de la SAU (en %)



Source : Recensement agricole 2010

Résultats économiques des exploitations du Jura

	PFMI (10 exploitations)	
	Valeur	CV (%)*
Produit brut/UTA (€)	87 781	29
Aides totales/UTA (€)	15 174	32
Capitaux propres/UTA (€)	68 415	73
Charges opérationnelles/produit brut (%)	30	17
Charges fixes - Amortissements et frais financiers/ produit brut (%)	33	16
Marge brute/produit brut (%)	70	7
EBE/Produit brut (%)	37	16
EBE/1 000 l de lait	237	17
Annuités/EBE (%)	39	53
Dettes court terme/EBE	0,6	83
Dettes totales/EBE	2,4	55
Revenu disponible/UTA familiales (€)	22 965	63
Résultat courant/UTA familiales (€)	18 895	57
Prix du lait (€/t)	424	5
Prix de revient du lait (€/t)	447	13
Prix d'équilibre du lait (€/t)	407	19

* Coefficient de variation

Source : CER FRANCE Jura

Lecture des données : mode d'emploi

Les chiffres sont présentés sous la forme suivante : moyenne et Coefficient de variation (CV) des exploitations du type pour le caractère indiqué. Le coefficient de variation est le rapport de l'écart type sur la moyenne. Il représente la variabilité de la donnée. Plus le pourcentage est élevé, plus la variabilité de la donnée est forte. La taille des échantillons (pour les sources autres que le RA) est indiquée. Ceux utilisés pour les résultats économiques ne sont pas représentatifs des exploitations régionales.

PFFC - Exploitation de plaine foin

avec cultures de vente à niveau d'intensification faible (105 exploitations)

Les exploitations de plaine foin avec cultures de vente ayant un faible niveau d'intensification sur la surface fourragère sont les moins représentées des systèmes de plaine-foin. On dénombre 105 exploitations de ce type sur l'ensemble de la région.

Ces exploitations présentent une production laitière ramenée à l'hectare de SFP inférieure à 3 400 L de lait/ha, équivalente à celle des PFF. A l'activité laitière s'ajoute un atelier de cultures de vente occupant une surface supérieure à 35 ha.

Dans ce groupe, il y a quasiment autant d'exploitations en logique individuelle que de logiques sociétaires (respectivement 48 et 57 exploitations). Les exploitations sociétaires sont en moyenne deux fois plus grandes (UTA, SAU, lait produit, total UGB) que les exploitations en logique individuelle. Elles ont une conduite plus intensive : le chargement, la consommation de concentrés et la production par vache sont légèrement plus élevés.

Le troupeau laitier				
	PFFCI (21 exploitations)		PFFCS (32 exploitations)	
	Valeur	CV (%)*	Valeur	CV (%)*
Nombre de vaches laitières	36	37	57	39
Nombre d'UGB bovines	75	42	136	47
Chargement (UGB/ha SFP)	1,06	22	1,11	26
Lait produit par vache (L/VL/an)	6 272	15	7 046	13
Taux butyreux (g/kg)	38,3	3	37,8	2
Taux protéique (g/kg)	32,8	3	32,9	3
Quantité de concentré par vache laitière (t/VL/an)	1,4	27	1,5	27
Quantité de concentré pour 1 000 litres de lait (kg)	223	26	222	24

* Coefficient de variation

Sources : Recensement agricole 2010 et Conseil Elevage

Le parcellaire le plus étendu des systèmes de plaine...

Parmi les exploitations de plaine-foin, ce sont les exploitations de type PFFC qui exploitent la surface la plus importante en valeur absolue comme en hectares de SAU par UTA. Le parcellaire est généralement doté d'un bon potentiel pédoclimatique favorable à l'herbe et aux cultures. La surface exploitée est supérieure de plus de 45 ha à celle de leurs homologues PFF et de plus de 20 ha à celle des PFMC. Les prairies représentent plus de la moitié de la SAU. Leur potentiel de pâturage

globalement bon permet une conduite avec une stratégie extensive.

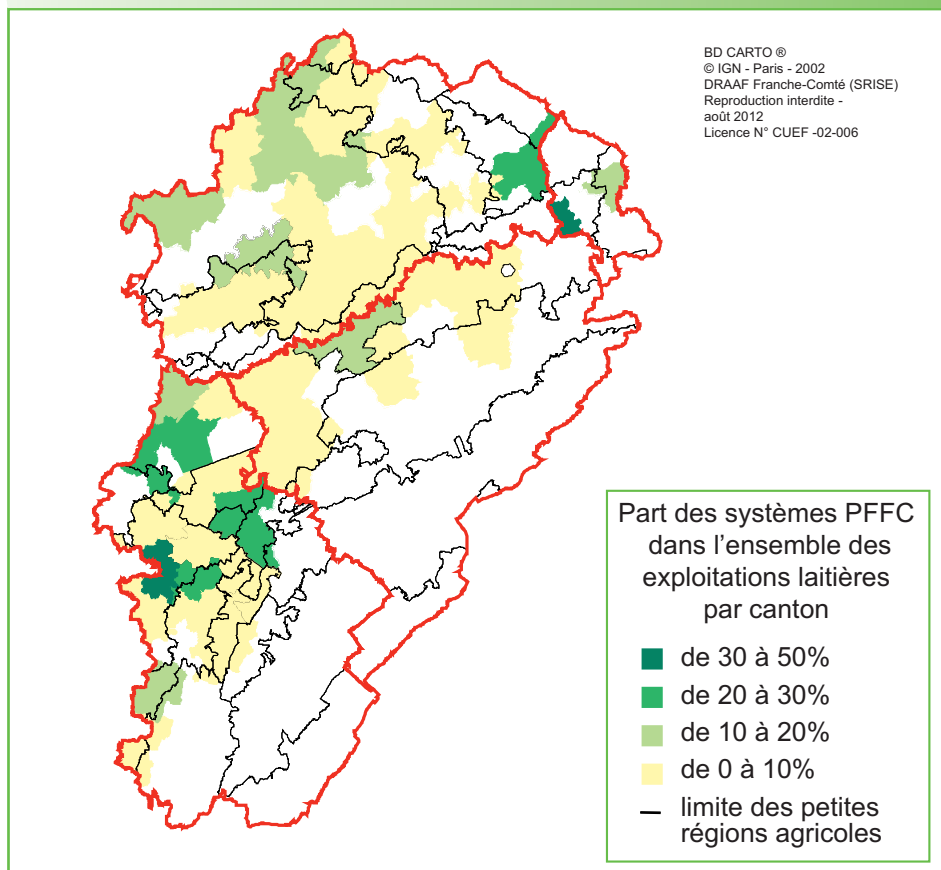
...et les plus gros troupeaux

Les exploitations de type PFFC ont les plus gros troupeaux. Ils possèdent 10 UGB à 20 UGB bovines totales de plus que les autres systèmes de plaine foin. Malgré cela, le chargement ne dépasse pas 1,1 UGB/ha de SFP et reste inférieur à celui des exploitations avec un niveau d'intensification moyen.

Une conduite « extensive » du troupeau

Cependant, la production laitière totale est inférieure à celle des systèmes PFM et PFMC. Le lait produit par vache varie fortement entre la logique individuelle et la logique sociétaire (respectivement 6 270 L/VL/an pour le PFFCI et 7 050 L/VL/an pour le PFFCS) alors que l'apport de concentré est assez proche (1,4 et 1,5 t/VL/an) laissant apparaître une meilleure valorisation des fourrages en système PFFCS. La complémentation en concentrés /1 000 L est intermédiaire entre celle des systèmes PFF et celle des systèmes PFM et PFMC.

Les PFFC plutôt concentrés dans le Finage et la Bresse



Source : Recensement agricole 2010

Critères typologiques

Lait produit sous SIQO	oui
Surface EMPE	< 3 ha
Surface EMPE/SFP	< 2,5%
Altitude	< 400 mètres
Lait produit/ha SFP	< 3 500 litres
Surface non fourragère	> 30 ha
Nombre de vaches allaitantes	< 10

Source : Recensement agricole 2010

PFFC - Exploitation de plaine foin

avec cultures de vente à niveau d'intensification faible (105 exploitations)

Modes de faire valoir

Unité : %	PFFCI		PFFCS	
	Part*	CV**	Part*	CV**
Fermage auprès de tiers	73	29	70	34
Fermage auprès des associés	4	272	28	83
Faire valoir direct	21	92	1	359
Autres (locations provisoires...)	2	342	1	634

* Part de la surface

Source : Recensement

** Coefficient de variation

agricole 2010

Un produit par unité de main d'œuvre nettement supérieur

Seules les données économiques du système PFFCS sont disponibles et seront analysées.

Le produit brut total/UTA et les aides/UTA sont les plus élevés des systèmes de plaine-foin notamment grâce à une surface/UTA plus importante. La part des charges opérationnelles/produit est supérieure de 3 points à celles du PFFI mais au même niveau que celle des systèmes PFMI et PFMCS. Les charges fixes sont plus faibles de 1 point à celles des systèmes spécialisés lait mais restent supérieures à celles des PFMCS. L'EBE/produit brut, de

Main d'oeuvre

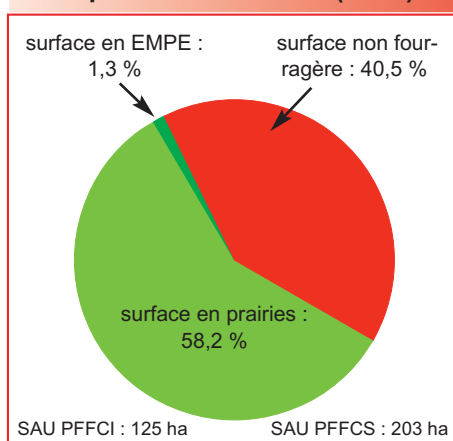
	PFFCI		PFFCS	
	UTA	CV (%)*	UTA	CV (%)*
Chefs d'exploitation	0,96	16	1,00	2
Coexploitants	0,04	485	1,25	51
Salariés	0,18	209	0,28	269
CUMA et ETA	0,17	94	0,15	97
Aide familiale	0,23	191	0,17	297
Totales	1,58	35	2,85	32

Source : Recensement agricole 2010

* Coefficient de variation

40%, est comparable à celui des autres systèmes. Les exploitations en système PFFCS sont les moins endettées des systèmes de plaine foin avec un ratio annuités/EBE de 33% et des dettes totales qui représentent 1,8 fois l'EBE. Ceci permet de dégager un revenu disponible et un résultat courant par UTA familiales élevés (respectivement 51 300 € et 40 000 €).

Répartition de la SAU (en %)



Source : Recensement agricole 2010

Résultats économiques des exploitations du Jura

	PFFCS (11 exploitations)	
	Valeur	CV (%)*
Produit brut/UTA (€)	154 837	28
Aides totales/UTA (€)	26 793	45
Capitaux propres/UTA (€)	167 697	60
Charges opérationnelles/produit brut (%)	30	17
Charges fixes - Amortissements et frais financiers/produit brut (%)	31	14
Marge brute/produit brut (%)	70	7
EBE/Produit brut (%)	40	21
EBE/1 000 L de lait	519	53
Annuités/EBE (%)	33	43
Dettes court terme/EBE	0,5	54
Dettes totales/EBE	1,8	74
Revenu disponible/UTA familiales (€)	51 308	50
Résultat courant/UTA familiales (€)	40 009	49
Prix du lait (€/t)	432	9
Prix de revient du lait (€/t)	350	29
Prix d'équilibre du lait (€/t)	204	92

* Coefficient de variation

Source : CER FRANCE Jura

Lecture des données : mode d'emploi

Les chiffres sont présentés sous la forme suivante : moyenne et Coefficient de variation (CV) des exploitations du type pour le caractère indiqué. Le coefficient de variation est le rapport de l'écart type sur la moyenne. Il représente la variabilité de la donnée. Plus le pourcentage est élevé, plus la variabilité de la donnée est forte. La taille des échantillons (pour les sources autres que le RA) est indiquée. Ceux utilisés pour les résultats économiques ne sont pas représentatifs des exploitations régionales.

PFMC - Exploitation de plaine foin

avec cultures de vente à niveau d'intensification moyen (154 exploitations)

Les exploitations avec cultures et un niveau d'intensification moyen constituent le deuxième type des systèmes plaine foin le plus représenté de la région.

Ce type est caractérisé par un niveau d'intensification moyen (équivalent à celui des PFM) ; la production laitière par hectare de SFP est supérieure à 3 500 L de lait.

A l'activité laitière s'ajoute un atelier de cultures de vente sur une surface supérieure à 35 ha.

Près de 60% des exploitations de ce type ont une logique sociétaire.

Une surface en cultures supérieure à 50 ha en moyenne

Les PFMC ont une surface fourragère équivalente à celle de leurs homologues spécialisés en production laitière (respectivement 46 ha pour les PFMC1 et 86 ha pour les PFMC5). Cette SFP présente les mêmes contraintes : peu de réserve de surface et/ou faible potentiel pédoclimatique

Le troupeau laitier				
	PFMC1 (36 exploitations)		PFMC5 (72 exploitations)	
	Valeur	CV (%)*	Valeur	CV (%)*
Nombre de vaches laitières	33	38	58	39
Nombre d'UGB bovines	60	45	113	38
Chargement (UGB/ha SFP)	1,37	40	1,39	31
Lait produit par vache (L/VL/an)	7 086	13	7 232	12
Taux butyreux (g/kg)	37,9	4	37,6	4
Taux protéique (g/kg)	33,0	3	33,0	2
Quantité de concentré par vache laitière (t/VL/an)	1,7	39	1,8	33
Quantité de concentré pour 1 000 litres de lait (kg)	243	29	245	29

* Coefficient de variation

Sources : Recensement agricole 2010 et Conseil Elevage

et/ou faible potentiel de pâturage. La conduite intensive de ces surfaces via une fertilisation azotée relativement importante, dans la limite des cahiers des charges des AOP, permet de sécuriser le bilan fourrager. A cette SFP s'ajoutent respectivement 57 et 97 ha consacrés à la production de cultures pour l'autoconsommation et la vente, ce qui permet de compléter les produits issus de l'activité laitière.

Une concurrence pour l'accès au foncier

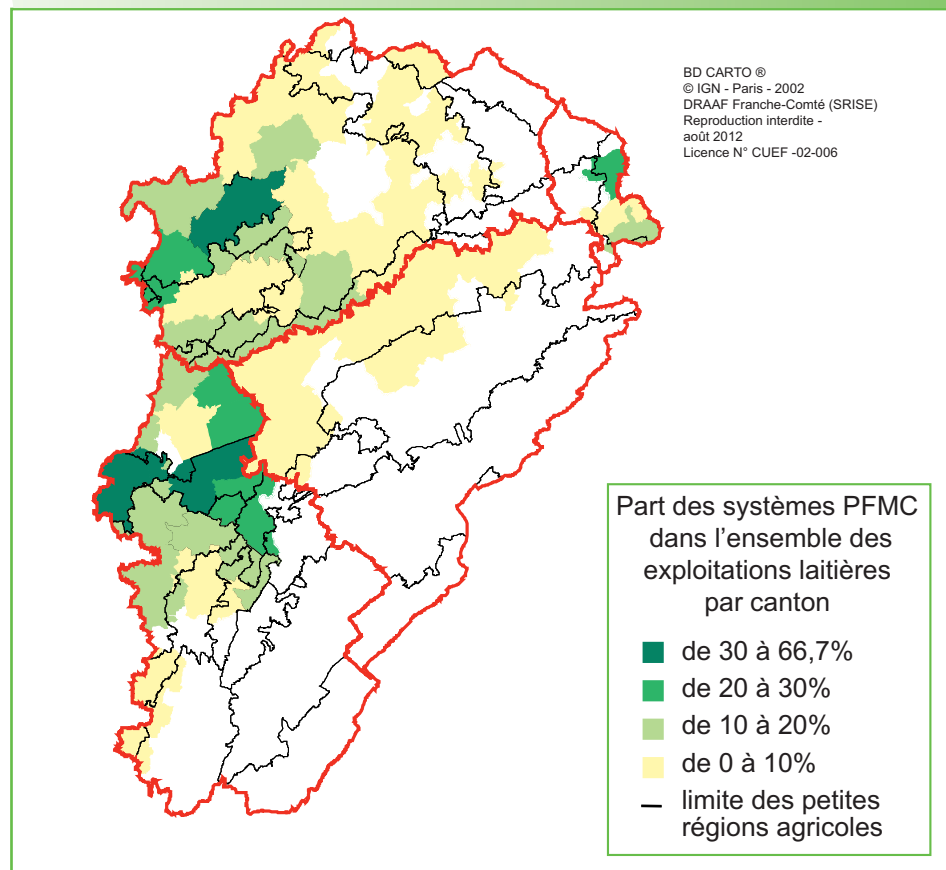
Ces systèmes sont localisés majoritairement dans la plaine grayloise, le finage et la Bresse. La valeur vénale des terres, comprise entre 2 300 €/ha et 2 800 €/ha y est globalement plus élevée que dans d'autres zones de plaine où elle ne dépasse pas 2 300 €/ha. C'est dans cette zone que se trouve une grande partie des céréaliculteurs et des élevages allaitants de la région.

Une conduite intensive de l'atelier lait

Au niveau de la taille de l'atelier lait, on constate que les exploitations de type PFMC1 ont un volume de production légèrement supérieur à leurs homologues spécialisées aussi bien en valeur absolue qu'en volume par UTA. C'est l'inverse pour ce qui concerne les exploitations sociétaires.

Les systèmes PFMC ont la conduite du troupeau laitier la plus intensive des systèmes de plaine. Cela pallie le problème lié au foncier et permet d'augmenter la densité de lait par ha de SFP

Les PFMC localisés dans la plaine grayloise et la plaine du Jura



Source : Recensement agricole 2010

Critères typologiques

Lait produit sous SIQO	oui
Surface EMPE	< 3 ha
Surface EMPE/SFP	< 2,5%
Altitude	< 400 mètres
Lait produit/ha SFP	> 3 400 litres
Surface non fourragère	> 30 ha
Nombre de vaches allaitantes	< 10

Source : Recensement agricole 2010

PFMC - Exploitation de plaine foin avec cultures de vente à niveau d'intensification moyen (154 exploitations)

Modes de faire valoir

Unité : %	PFMCI		PFMCS	
	Part*	CV**	Part*	CV**
Fermage auprès de tiers	70	34	70	29
Fermage auprès des associés	11	203	28	74
Faire valoir direct	19	111	2	356
Autres (locations provisoires...)	0	0	0	580

* Part de la surface

Source : Recensement

** Coefficient de variation

agricole 2010

afin de consacrer les autres terres à l'atelier de cultures de vente. Ces exploitations présentent les chargements, les densités laitières par hectare et les productions par vache les plus élevés des systèmes foin de plaine. Cela se traduit par une distribution de concentré supérieure d'environ 20 g/L par rapport aux systèmes PFM et PFFC et de 40 g/L par rapport au système PFF.

Une productivité de la main d'œuvre élevée

Les exploitations de type PFMCI adhérentes au CER FRANCE Jura font globalement plus de produit par UTA que les autres exploitations de type individuel de plaine foin. Cependant, leur

Main d'oeuvre

	PFMCI		PFMCS	
	UTA	CV (%)*	UTA	CV (%)*
Chefs d'exploitation	0,94	21	0,99	8
Coexploitants	0,08	301	1,44	52
Salariés	0,10	258	0,26	188
CUMA et ETA	0,19	105	0,20	88
Aide familiale	0,14	289	0,04	1 154
Totales	1,45	38	2,93	36

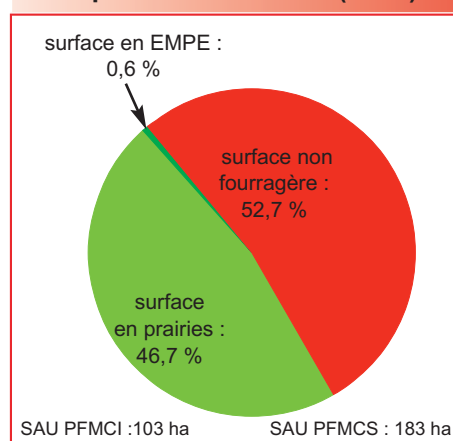
Source : Recensement agricole 2010

* Coefficient de variation

fonctionnement étant plus gourmand en intrants avec 32% de charges opérationnelles/produit brut, elles présentent une moins bonne efficacité économique (EBE/produit brut de 37%). La productivité de la main d'œuvre permet d'obtenir un très bon niveau de revenu disponible proche de 38 000 €/UTA non salariée.

Les exploitations de type PFMCS obtiennent quasiment le même niveau de revenu disponible tout en ayant une productivité de la main d'œuvre légèrement inférieure. Ce revenu disponible est cependant inférieur de 13 500 €/UTA à celui des exploitations PFFCS qui ont le produit brut/UTA le plus élevé.

Répartition de la SAU (en %)



Source : Recensement agricole 2010

Résultats économiques des exploitations du Jura

	PFMCI (12 exploitations)		PFMCS (18 exploitations)	
	Valeur	CV (%)*	Valeur	CV (%)*
Produit brut/UTA (€)	140 207	25	128 735	29
Aides totales/UTA (€)	22 101	26	20 807	38
Capitaux propres/UTA (€)	152 040	65	109 065	54
Charges opérationnelles/produit brut (%)	32	16	30	16
Charges fixes - Amortissements et frais financiers/produit brut (%)	30	16	30	13
Marge brute/produit brut (%)	68	7	70	7
EBE/Produit brut (%)	37	21	40	16
EBE/1 000 L de lait	401	33	413	33
Annuités/EBE (%)	37	71	38	53
Dettes court terme/EBE	0,9	69	0,6	71
Dettes totales/EBE	2,4	66	2,4	70
Revenu disponible/UTA familiales (€)	37 809	53	37 744	54
Résultat courant/UTA familiales (€)	29 642	67	33 106	52
Prix du lait (€/t)	371	16	416	12
Prix de revient du lait (€/t)	372	40	356	28
Prix d'équilibre du lait (€/t)	264	54	287	44

* Coefficient de variation

Source : CER FRANCE Jura

Lecture des données : mode d'emploi

Les chiffres sont présentés sous la forme suivante : moyenne et Coefficient de variation (CV) des exploitations du type pour le caractère indiqué. Le coefficient de variation est le rapport de l'écart type sur la moyenne. Il représente la variabilité de la donnée. Plus le pourcentage est élevé, plus la variabilité de la donnée est forte. La taille des échantillons (pour les sources autres que le RA) est indiquée. Ceux utilisés pour les résultats économiques ne sont pas représentatifs des exploitations régionales.

Systèmes de plaine ensilage

Les systèmes de plaine ensilage sont localisés dans des zones où l'altitude est inférieure à 400 mètres. Dans un contexte où la majorité du lait régional est produit conformément aux cahiers des charges des SIQO fromagères, une exploitation est classée en système ensilage dès lors que sa surface en maïs fourrage dépasse trois hectares et 2,5% de la SFP. Par rapport aux autres régions, ces seuils sont extrêmement bas. A titre de comparaison, la typologie INO-SYS classe une exploitation en système herbager quand sa surface en maïs fourrage est inférieure à 10% de la SFP et en système spécialisé maïs quand ce pourcentage dépasse 30%.

Les systèmes de plaine ensilage régionaux sont, soit spécialisés en production laitière (PEI, PES), soit diversifiés avec

un atelier grande culture et/ou viande complémentaire (PECI, PECS, PECV, PEMCV).

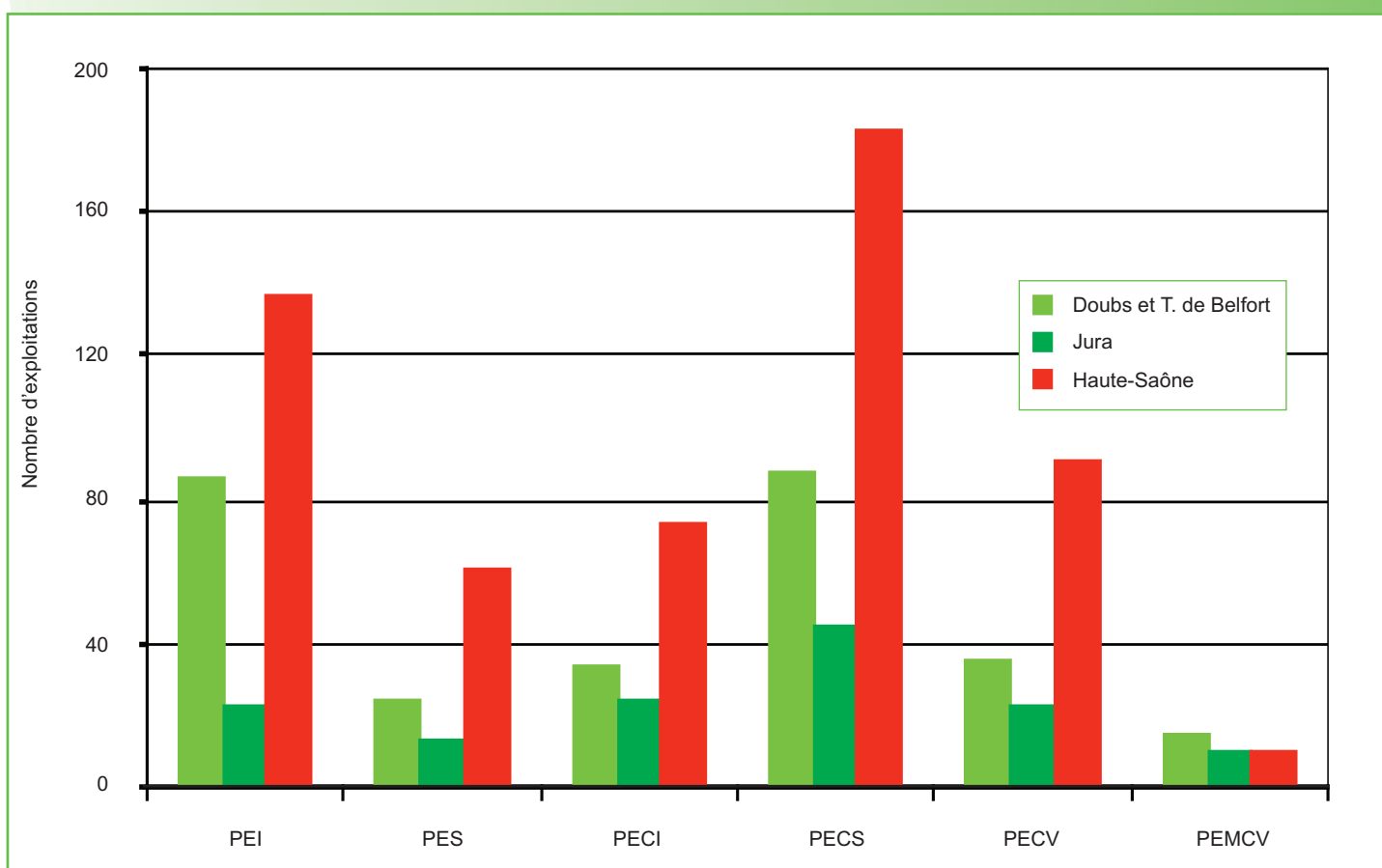
Au-delà de la diversification des ateliers sur l'exploitation, la part de maïs ensilage dans la ration des vaches laitières est un critère descriptif important pour différencier les systèmes d'exploitation. Cependant, les données du RA 2010 ne permettent pas d'apprécier ce critère. Ainsi, au sein du type plaine ensilage spécialisé dans la production laitière, coexistent à la fois des exploitations qui ferment le silo en été au profit de l'herbe pâturée et des exploitations en zéro pâturage qui fonctionnent avec une ration à base d'ensilage de maïs distribuée à l'auge toute l'année.

Juste devant les systèmes plaine foin, les types plaine ensilage comptabilisent

22% des exploitations laitières de la région. 57% de ces exploitations sont situées en Haute Saône, 29% dans le Doubs et le Territoire de Belfort et 14% dans le Jura.

Contrairement aux systèmes foin, ce sont les systèmes diversifiés et avec une logique sociétaire qui sont les plus nombreux. Le type dominant est le type diversifié culture en logique sociétaire (PECS) avec 313 exploitations soit presque le tiers des systèmes plaine ensilage. Les types suivants sont le type spécialisé en logique individuelle (PEI), le type diversifié culture et viande (PECV) et le type spécialisé en logique sociétaire (PES).

Répartition des types plaine ensilage en fonction du département



Source : Recensement agricole 2010

Tableau comparatif

	PEI	PES	PECI	PECS	PECV	PEMCV
Nombre d'exploitations	244	98	130	313	147	32
UTA	1,19	2,43	1,12	2,73	2,38	2,36
SAU (ha)	87	138	121	203	209	171
Surface en EMPE (ha)	8,8	14,0	11,5	21,2	19,8	34,8
Surface en prairies (ha)	65,7	108,2	54,4	87,7	124,8	46,0
Surface non fourragère (ha)	12,1	16,3	54,7	94,4	64,0	90,2
Nombre de vaches laitières	37	62	39	68	59	71
Nombre d'UGB bovines totales	84	137	82	147	188	164
Lait produit (L)	208 311	398 315	240 842	469 680	365 563	452 578
Lait produit/SFP (L/ha)	3 035	3 543	4 017	4 558	2 703	5 808
Chargement (UGB/ha SFP)	1,18	1,17	1,31	1,41	1,36	2,08
Surface en prairies/VL (ha)	1,79	1,74	1,40	1,31	2,25	0,67
Lait produit par vaches (L/VL/an)	6 731	7 456	7 423	7 845	7 113	7 926
Produit brut/UTA (€)			173 322	124 667	143 670	
Capitaux propres/UTA (€)			139 901	90 537	114 096	
Charges opérationnelles/produit brut (%)			33	34	33	
Charges fixes - Amortissements et frais financiers/produit brut (%)			32	33	33	
Marge brute/produit brut (%)			67	66	67	
EBE/produit brut (%)			35	33	35	
EBE/1 000 litres de lait (€)			363	295	342	
Annuités/EBE (%)			38	39	45	
Revenu disponible/UTA familiales (€)			42 873	28 501	35 857	
Résultat courant/UTA familiales (€)			34 270	21 214	30 495	

Sources : RA 2010, Conseil Elevages de Franche-Comté et CER FRANCE Jura

PE - Exploitation de plaine ensilage spécialisée lait (342 exploitations)

Les exploitations de plaine ensilage spécialisées lait sont caractérisées par une surface en ensilage de maïs comprise entre 3 et 20 ha et représentant de 5% à 20% de la SFP. Elles exploitent moins de 30 ha de culture. Contrairement aux autres systèmes avec ensilage, elles sont spécialisées dans la production de lait. Parmi les exploitations de plaine-ensilage, les exploitations PEI et PES sont les plus petites et les plus extensives.

Ce système est localisé principalement à l'est de la Haute-Saône, dans la région des plateaux, la Vôge et la région sous vosgienne ainsi que dans la vallée de l'Ognon. Il est également bien représenté dans le Territoire de Belfort.

Plus de deux exploitations sur trois en logique individuelle

Le type PE compte une majorité d'exploitations en logique individuelle (244 exploitations). Les exploitations dans une logique sociétaire (98 exploita-

tions) sont en moyenne deux fois plus grandes que les exploitations en logique individuelle au niveau des UTA et du lait produit. Cependant, elles fonctionnent avec en moyenne 16 ha de SAU et 15 UGB de moins par UTA et elles adoptent une conduite plus intensive sur le troupeau : la production par vache et la consommation de concentrés sont légèrement plus élevées.

Le troupeau laitier

	PEI (118 exploitations)		PES (66 exploitations)	
	Valeur	CV (%)*	Valeur	CV (%)*
Nombre de vaches laitières	37	27	62	23
Nombre d'UGB bovines	84	37	137	28
Chargement (UGB/ha SFP)	1,18	38	1,17	22
Lait produit par vache (L/VL/an)	6 731	18	7 456	13
Taux butyreux (g/kg)	39,1	4	39,2	3
Taux protéique (g/kg)	32,7	3	32,7	2
Quantité de concentré par vache laitière (t/VL/an)	1,2	34	1,4	28
Quantité de concentré pour 1 000 litres de lait (kg)	176	29	186	21

* Coefficient de variation

Sources : Recensement agricole 2010 et Conseil Elevage

Une part importante de prairies dans la SAU

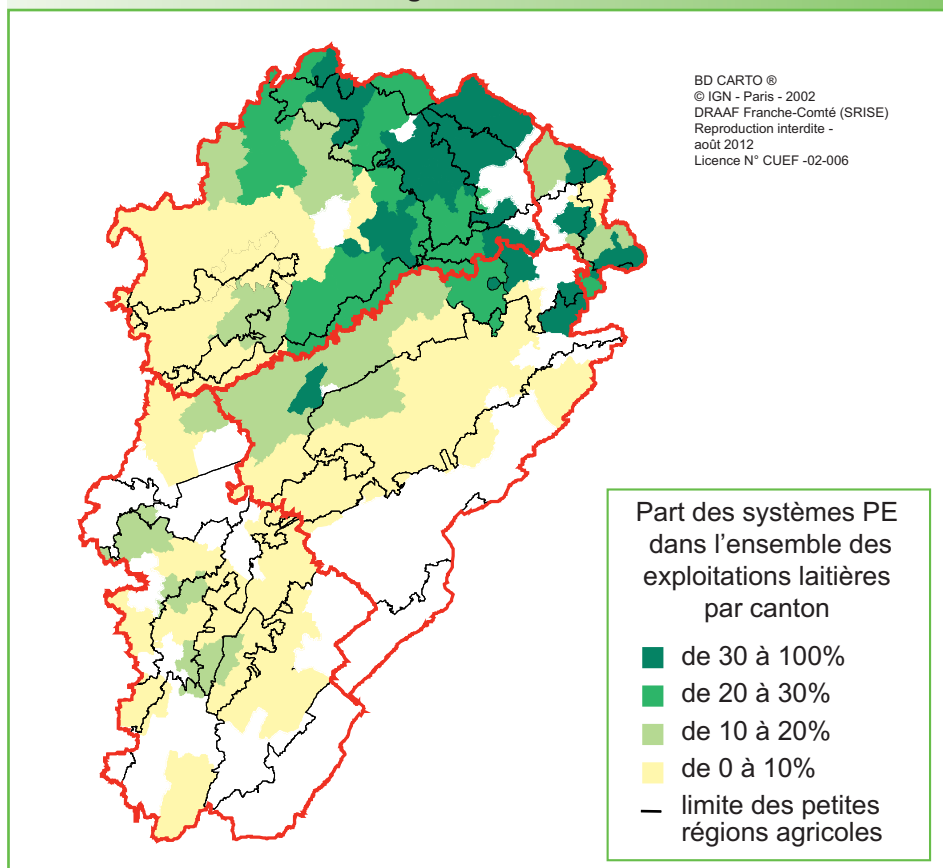
La SAU des exploitations de plaine ensilage spécialisées lait est inférieure en moyenne de 10 à 30 ha/UTA à celle des systèmes diversifiés de plaine-ensilage. Ce sont les systèmes qui ont le moins de surface en ensilage et en cultures. Les prairies représentent plus de 75% de la SAU soit 15 à 45 points de plus que pour les autres types. Cette herbe rentre en proportion plus ou moins importante dans la ration des vaches laitières à travers le pâturage ou sous forme de stocks.

La conduite du troupeau la plus extensive des plaine-ensilage

Le troupeau de vaches laitières compte en moyenne 2 à 9 VL de moins que les autres systèmes plaine ensilage. Le chargement est le plus faible des exploitations plaine ensilage. Il ne dépasse pas 1,2 UGB/ha.

Le lait total produit est de 208 000 l pour le PEI et 398 000 l pour le PES. Le niveau de production moyen est in-

Les PE présents dans les plaines du Doubs et de l'Ognon et les plateaux et montagne de Haute-Saône



Source : Recensement agricole 2010

Critères typologiques

Lait produit sous SIQO	non
Surface EMPE	3 - 25 ha
Surface EMPE/SFP	5 - 20%
Altitude	< 400 mètres
Surface prairies/UGB	> 45 ares
Bovins totaux	
Surface non fourragère	< 30 ha
Nombre de vaches allaitantes	< 10

Source : Recensement agricole 2010

PE - Exploitation de plaine ensilage spécialisée lait (342 exploitations)

Modes de faire valoir

Unité : %	PEI		PES	
	Part*	CV**	Part*	CV**
Fermage auprès de tiers	64	41	66	46
Fermage auprès des associés	8	251	32	96
Faire valoir direct	27	97	2	340
Autres (locations provisoires...)	1	842	0	986

* Part de la surface

Source : Recensement

** Coefficient de variation

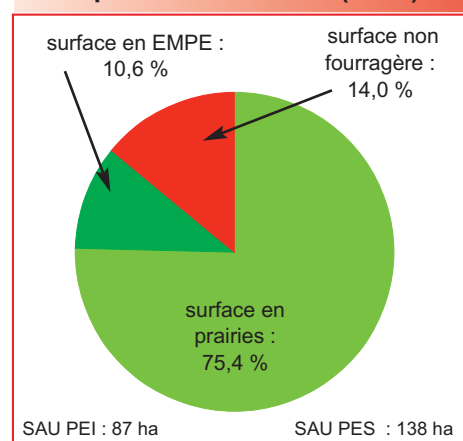
agricole 2010

férier à celui des autres systèmes de plaine-ensilage.

La production par vache du PEI est inférieure à 7 000 L/VL/an. Celle du PES, à 7 460 L/VL/an est légèrement supérieure à celle du PECV (système avec atelier viande). En moyenne, la quantité de concentrés distribuée ne dépasse pas 1 400 kg alors que tous les autres systèmes distribuent plus de 1 500 kg/VL/an. Cette quantité varie de 200 kg/VL/an entre PEI et PES.

Les données relatives aux résultats économiques ne sont pas disponibles.

Répartition de la SAU (en %)



Source : Recensement agricole 2010

Main d'œuvre

	PEI		PES	
	UTA	CV (%)*	UTA	CV (%)*
Chefs d'exploitation	0,99	9	0,99	10
Coexploitants	0,14	248	1,20	40
Salariés	0,06	341	0,24	208
CUMA et ETA	0,12	121	0,15	137
Aide familiale	0,26	183	0,15	317
Totales	1,57	36	2,73	24

Source : Recensement agricole 2010

* Coefficient de variation

Lecture des données : mode d'emploi

Les chiffres sont présentés sous la forme suivante : moyenne et Coefficient de variation (CV) des exploitations du type pour le caractère indiqué. Le coefficient de variation est le rapport de l'écart type sur la moyenne. Il représente la variabilité de la donnée. Plus le pourcentage est élevé, plus la variabilité de la donnée est forte. La taille des échantillons (pour les sources autres que le RA) est indiquée. Ceux utilisés pour les résultats économiques ne sont pas représentatifs des exploitations régionales.



Directeur de la publication : Jean SIMONDON
Rédacteurs en chef : Kristina FRETIERE, Marie-Christine PIOCHE
ISBN : 978-2-7466-6430-2



PEC - Exploitation de plaine ensilage avec cultures de vente (443 exploitations)

Les exploitations de plaine-ensilage sont classées dans cette catégorie PEC dès lors que leur surface non fourragère dépasse 30 ha. Les systèmes plaine-ensilage avec cultures de vente sont les plus nombreux parmi les systèmes plaine-ensilage (46% des exploitations de plaine-ensilage).

Ce système est principalement présent dans les zones de plaine franc-comtoises : vallées de la Saône, du Doubs et de l'Ognon, région des plateaux de Haute-Saône, Sundgau dans le Territoire de Belfort, plaine doloise et finage dans le Jura.

La logique sociétaria dominante

Le type PEC compte une large majorité d'exploitations en logique sociétaria : 313 exploitations en logique sociétaria pour 130 en logique individuelle. Les exploitations sociétarias produisent en moyenne deux fois plus de lait que les exploitations en logique individuelle. Cependant, ramenée à l'unité de travail, la structure moyenne d'une exploitation en forme sociétaria comprend

34 ha de SAU, 14 ha de cultures de vente, 43 000 L de lait et 19 UGB de moins. Elles ont une conduite plus intensive sur le troupeau : le chargement, la production par vache et la consommation de concentrés sont légèrement plus élevés.

Des structures plus grosses

Les exploitations en système PECI sont celles qui présentent la structure la plus importante ramenée à l'unité de travail. Par ailleurs, en moyenne, ces

Le troupeau laitier

	PECI (84 exploitations)		PECS (251 exploitations)	
	Valeur	CV (%)*	Valeur	CV (%)*
Nombre de vaches laitières	39	28	68	38
Nombre d'UGB bovines	82	34	147	42
Chargement (UGB/ha SFP)	1,31	32	1,41	26
Lait produit par vache (L/VL/an)	7 423	15	7 845	12
Taux butyreux (g/kg)	39,3	4	39,2	3
Taux protéique (g/kg)	32,9	3	33,1	2
Quantité de concentré par vache laitière (t/VL/an)	1,5	33	1,7	30
Quantité de concentré pour 1 000 litres de lait (kg)	200	28	218	25

* Coefficient de variation

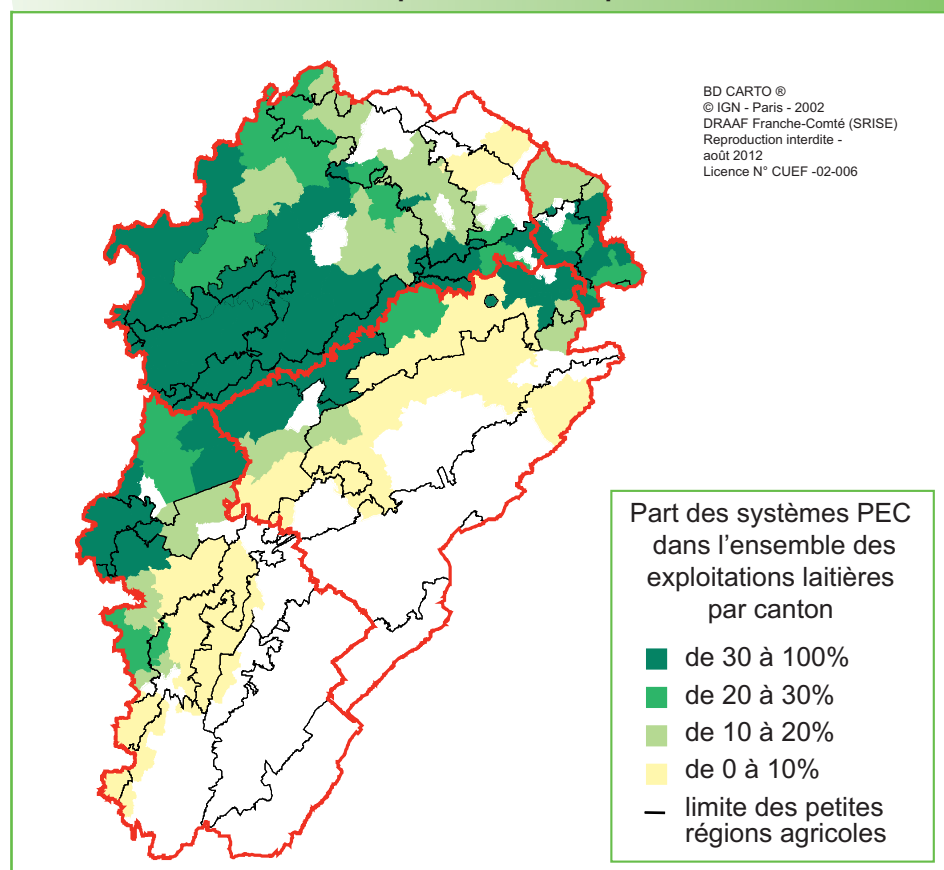
Sources : Recensement agricole 2010 et Conseil Elevage

exploitations de polyculture élevage laitier en système maïs sont celles qui produisent le plus de lait total. Les systèmes de polyculture élevage ont une production laitière plus intensive sur la surface fourragère que les systèmes spécialisés laitiers. En effet ils ont moins d'herbe « obligatoire » de type prairies naturelles dans l'assolement et ils cherchent à dégager des surfaces pour l'atelier cultures de vente. La conduite du troupeau est plus intensive que pour les systèmes spécialisés avec une distribution de concentré par VL plus importante (environ 30 g/L de plus en moyenne) et une production moyenne supérieure de plus de 500 L par vache.

Des systèmes un peu moins efficaces en moyenne

Les résultats économiques sont meilleurs en logique individuelle qu'en logique sociétaria. Le produit par UTA est supérieur de 50 000 € en moyenne, en cohérence avec une structure plus importante, pour ces systèmes. Les aides sont supérieures de 5 500 €/UTA en lo-

Les PEC prédominant en plaine



Part des systèmes PEC dans l'ensemble des exploitations laitières par canton

- de 30 à 100%
- de 20 à 30%
- de 10 à 20%
- de 0 à 10%
- limite des petites régions agricoles

Source : Recensement agricole 2010

Critères typologiques

Lait produit sous SIQO	non
Surface EMPE	> 3 ha
Surface EMPE/SFP	> 5%
Altitude	< 400 mètres
Surface prairies/UGB	> 45 ares
Bovins totaux	
Surface non fourragère	> 30 ha
Nombre de vaches allaitantes	< 10.

Source : Recensement agricole 2010

PEC - Exploitation de plaine ensilage avec cultures de vente (443 exploitations)

Modes de faire valoir

Unité : %	PECI		PECS	
	Part*	CV**	Part*	CV**
Fermage auprès de tiers	72	28	70	32
Fermage auprès des associés	8	224	27	85
Faire valoir direct	20	104	3	388
Autres (locations provisoires...)	0	695	0	716

* Part de la surface

Source : Recensement

** Coefficient de variation

agricole 2010

gique individuelle probablement à cause de la part plus importante de surfaces en culture dans la SAU. Le ratio EBE/produit brut, d'environ un tiers, figure parmi les moins élevés tous systèmes confondus.

Les capitaux propres investis par UTA sont aussi plus élevés, de 50 000 € en moyenne pour le PEGI. Cet investissement dans l'outil de production est très variable selon les exploitations. Le poids des annuités sur l'EBE est en moyenne de 38% et il faut 2,5 EBE pour rembourser la dette totale, ce qui fait partie des durées les plus élevées. Au final, grâce à une meilleure productivité du travail et à une meilleure effi-

Main d'œuvre

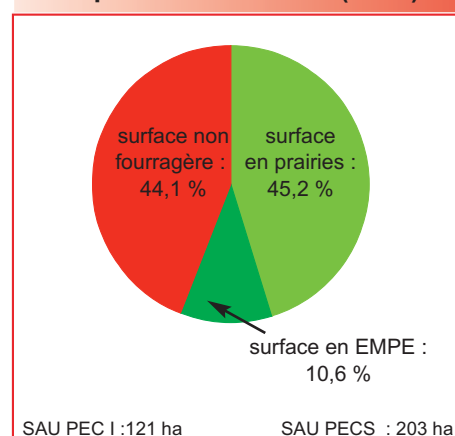
	PECI		PECS	
	UTA	CV (%)*	UTA	CV (%)*
Chefs d'exploitation	1,00	3	0,99	7
Coexploitants	0,01	714	1,41	60
Salariés	0,12	236	0,33	175
CUMA et ETA	0,18	83	0,24	134
Aide familiale	0,31	169	0,00	-
Totales	1,62	34	2,97	34

Source : Recensement agricole 2010

* Coefficient de variation

acité du système, les exploitations de type individuel dégagent un revenu disponible 1,5 fois supérieur à celui des systèmes sociétaires et parmi les plus élevés tous systèmes confondus.

Répartition de la SAU (en %)



Source : Recensement agricole 2010

Résultats économiques des exploitations du Jura

	PECI (10 exploitations)		PECS (20 exploitations)	
	Valeur	CV (%)*	Valeur	CV (%)*
Produit brut/UTA (€)	173 322	39	124 667	21
Aides totales/UTA (€)	28 560	36	22 032	31
Capitaux propres/UTA (€)	139 901	76	90 567	73
Charges opérationnelles/produit brut (%)	33	12	34	17
Charges fixes - Amortissements et frais financiers/produit brut (%)	32	21	33	19
Marge brute/produit brut (%)	67	6	66	9
EBE/Produit brut (%)	35 363	20	33	21
EBE/1 000 L de lait	38	36	295	34
Annuités/EBE (%)	1,0	42	39	47
Dettes court terme/EBE	2,3	148	1,1	99
Dettes totales/EBE	42 873	67	2,7	58
Revenu disponible/UTA familiales (€)	34 270	44	28 501	39
Résultat courant/UTA familiales (€)	328	47	21 214	45
Prix du lait (€/t)	274	3	338	5
Prix de revient du lait (€/t)	200	33	338	20
Prix d'équilibre du lait (€/t)		52	265	29

* Coefficient de variation

Source : CER FRANCE Jura

Lecture des données : mode d'emploi

Les chiffres sont présentés sous la forme suivante : moyenne et Coefficient de variation (CV) des exploitations du type pour le caractère indiqué. Le coefficient de variation est le rapport de l'écart type sur la moyenne. Il représente la variabilité de la donnée. Plus le pourcentage est élevé, plus la variabilité de la donnée est forte. La taille des échantillons (pour les sources autres que le RA) est indiquée. Ceux utilisés pour les résultats économiques ne sont pas représentatifs des exploitations régionales.



Directeur de la publication : Jean SIMONDON
Rédacteurs en chef : Kristina FRETIERE, Marie-Christine PIOCHE
ISBN : 978-2-7466-6430-2



PEMCV - Exploitation de plaine - ensilage

Ensilage de maïs majoritaire, cultures de vente et/ou viande (32 exploitations)

Les exploitations de plaine-ensilage avec ensilage de maïs majoritaire, cultures de vente et/ou viande ont les systèmes les plus intensifs de la région. Elles sont caractérisées par une surface en ensilage de maïs supérieure à 20 ha et qui représente plus de 35% de la SFP. L'atelier lait est souvent combiné à un atelier de cultures de vente. Il s'agit du système plaine-ensilage le moins représenté et de l'un des systèmes les moins représentés tous systèmes confondus. Cependant, nous avons tenu à décrire ce système très caractéristique que l'on retrouvera dans le Territoire de Belfort et dans certaines zones de plaine à bon potentiel céréalier.

Une logique « sociétaire »

Devant le faible effectif, contrairement aux autres types, nous avons choisi de ne pas distinguer les logiques individuelles et sociétaires. Le profil sociétaire est dominant dans les exploitations classées dans ce système. La main d'œuvre totale est en moyenne de 2,63 UTA et 56% des ex-

ploitations sont des GAEC. Le type PEMCV s'approche donc des logiques sociétaires des autres types.

Moins de 30% de prairies dans la SAU

Avec une SAU moyenne de 171 ha, du même ordre de grandeur que celle des systèmes plaine-ensilage avec cultures de vente, le système PEMCV est caractérisé par une faible part de prairies dans la SAU. Les prairies représentent seulement 28% de la SAU. Elles sont largement compensées par l'ensilage de maïs qui est la source principale de fourrage. La surface non fourragère recouvre plus de la moitié de la SAU et est destinée à la culture des céréales et des oléoprotéagineux pour l'intracommunication ou la vente.

La production laitière la plus « intensive » de la région

La production laitière totale est parmi les plus élevées avec 453 000 L par exploitation et 192 000 L/UTA alors que la surface fourragère totale est la plus fai-

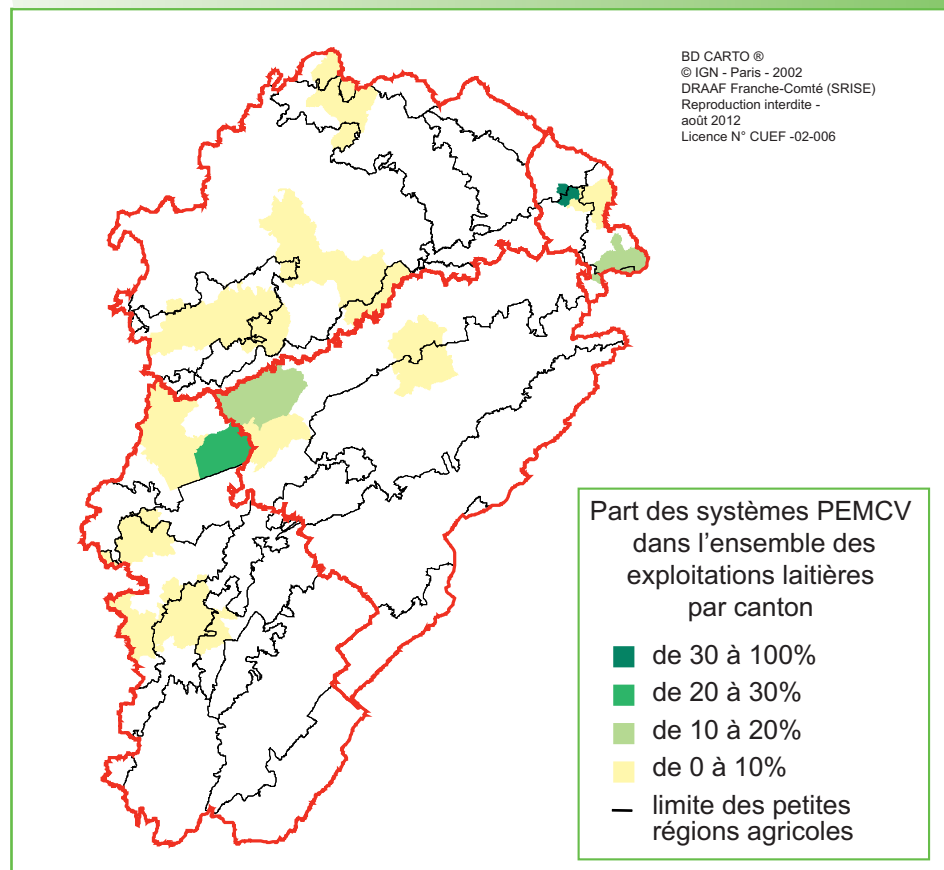
Le troupeau laitier

	PEMCV (22 exploitations)	
	Valeur	CV (%)*
Nombre de vaches laitières	71	39
Nombre d'UGB bovines	164	40
Chargement (UGB/ha SFP)	2,08	30
Lait produit par vache (L/VL/an)	7 926	13
Taux butyreux (g/kg)	40,2	4
Taux protéique (g/kg)	33,2	3
Quantité de concentré par vache laitière (t/VL/an)	1,8	27
Quantité de concentré pour 1 000 litres de lait	227	20

Sources : Recensement agricole 2010
* Coefficient de variation et Conseil Elevage

ble. Aussi, ce système se caractérise par la production laitière la plus élevée par hectare de SFP (5 800 L/ha SFP) et en moyenne par vache (7 930 L). Par ailleurs, les exploitations classées dans ce type présentent des cheptels très importants avec 71 vaches et 164 UGB en moyenne et atteignent le chargement le plus élevé avec plus de 2 UGB/ha de SFP.

Des systèmes de plaine ensilage peu représentés



Source : Recensement agricole 2010

Les données relatives aux résultats économiques ne sont pas disponibles.

Critères typologiques

Lait produit sous SIQO	non
Surface EMPE	> 20 ha
Surface EMPE/SFP	> 35%
Altitude	< 400 mètres
Surface prairies/UGB	40 ares
Bovins totaux	

Source : Recensement agricole 2010

PEMCV - Exploitation de plaine ensilage

Ensilage de maïs majoritaire, cultures de vente et/ou viande (32 exploitations)

Modes de faire valoir

Unité : %	PEMCV	
	Part*	CV**
Fermage auprès de tiers	71	33
Fermage auprès des associés	23	106
Faire valoir direct	6	252
Autres (locations provisoires...)	0	566

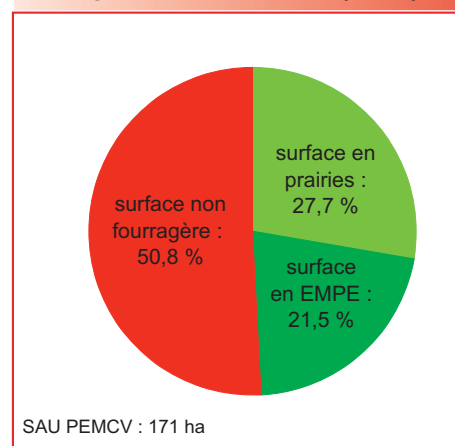
* Part de la surface

Source : Recensement agricole 2010

** Coefficient de variation

Source : Recensement agricole 2010

Répartition de la SAU (en %)



Source : Recensement agricole 2010

Main d'œuvre

	PEMCV	
	UTA	CV (%)*
Chefs d'exploitation	1,00	2
Coexploitants	1,20	84
Salariés	0,16	224
CUMA et ETA	0,26	96
Aide familiale	0,01	5 287
Totales	2,63	36

* Coefficient de variation

Source : Recensement agricole 2010

Lecture des données : mode d'emploi

Les chiffres sont présentés sous la forme suivante : moyenne et Coefficient de variation (CV) des exploitations du type pour le caractère indiqué. Le coefficient de variation est le rapport de l'écart type sur la moyenne. Il représente la variabilité de la donnée. Plus le pourcentage est élevé, plus la variabilité de la donnée est forte. La taille des échantillons (pour les sources autres que le RA) est indiquée. Ceux utilisés pour les résultats économiques ne sont pas représentatifs des exploitations régionales.

Définitions

AOP : appellation d'origine protégée.

CER FRANCE : centre d'économie rurale réalisant conseil et expertise comptable.

Conseil Elevage : réseau national d'entreprises de conseil aux éleveurs de bovins et caprins en matière de gestion de troupeau. Conseil Elevage est notamment en charge du contrôle de performances.

COP : céréales et oléoprotéagineux.

CUMA : coopérative d'utilisation de matériel agricole.

EARL : exploitation agricole à responsabilité limitée.

EBE : excédent brut d'exploitation.

EMPE : ensilage de maïs plante entière.

ETA : entreprise de travaux agricoles.

GAEC : groupement agricole d'exploitation en commun.

GENETYP : générateur de clé typologique. Logiciel mis au point par l'Institut de l'Elevage pour réaliser des typologies par agrégation autour des pôles définis à dire d'experts. Par extension, nom désignant la typologie elle-même dans la présente publication.

INOSYS : innovation système. Nom du projet de typologie nationale porté par l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture.

OTEX : orientation technico économique des exploitations agricoles. Une exploitation est spécialisée dans une orientation si la PBS de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total.

PBS : production brute standard. Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés, pour chaque exploitation, selon des coefficients permettant le calcul de la production brute standard. La PBS traduit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en « moyennes et grandes exploitations » quand elle est supérieure à 25 000 €, ou en « petites exploitations » sinon. La contribution des différentes productions à la PBS d'une exploitation permet également de déterminer son orientation technico-économique.

Potentiel pédoclimatique : rendement équivalent du secteur de l'exploitation sans azote minéral en 1^{ère} coupe en rapport au rendement potentiel moyen régional de 4,7 t de MS sur les deux coupes.

Potentiel de pâturage : surface accessible pour les vaches laitières (en ares par vache).

RA : recensement agricole. Enquête réalisée auprès de l'ensemble des exploitations agricoles françaises. Les typologies sont basées sur les données du dernier recensement : le RA 2010.

SAU : superficie agricole utilisée. Elle comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe et les cultures permanentes.

SFP : surface fourragère principale. Elle comprend les prairies permanentes, les prairies temporaires et les cultures fourragères annuelles (maïs, sorgho, betteraves...).

SIQO : signe d'identification de la qualité et de l'origine.

SNF : surface non fourragère (SAU-SFP).

STH : surface toujours en herbe (prairies permanentes).

UGB : unité gros bétail. Unité employée pour pouvoir comparer ou agréger des effectifs animaux d'espèces ou de catégories différentes.

UTA : unité de travail annuel. Mesure du travail fourni par la main-d'œuvre. Une UTA correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière. Le travail fourni sur une exploitation agricole provient, d'une part de l'activité des exploitants et des personnes de leur famille, d'autre part de l'activité de la main-d'œuvre salariée (permanents, saisonniers, salariés des ETA et CUMA).

VA : vache allaitante.

VL : vache laitière.

La DRAAF de Franche-Comté représentée par le SRISE et la Chambre Régionale d'Agriculture représentée par l'équipe du réseau d'élevage adresse leurs remerciements pour l'aide apportée à ce document :
aux organismes de conseil en élevage du Doubs et du Territoire de Belfort, du Jura et de la Haute-Saône et au Centre d'Economie Rurale du Jura.

Directeur de la publication : Michel RENEVIER

Rédacteurs : Thomas BROUE, Matthieu CASSEZ, Claire COURVOISIER, Marie-Christine PIOCHE

Traitement et analyse des données : Thomas BROUE, Kristina FRETIERE

Conception : Thomas BROUE

Composition : Marie-Claire PETIT-MAIRE

Photographies : DRAAF-SRISE

Impression : Imprimerie Estimprim

Dépôt légal : Septembre 2013

ISBN : 978-2-7466-6430-2

Service régional de l'information statistique et économique (SRISE)
DRAAF de Franche-Comté
Immeuble Orion
191, rue de Belfort
25043 Besançon cedex
tél : 03 81 47 75 50
courriel : srise.draaf.franche-comte@agriculture.gouv.fr

Chambre d'agriculture de Franche-Comté
Valparc
Espace Valentin-est
25048 Besançon cedex
tél : 03 81 84 71 71
courriel : pierre-emmanuel.belot@idele.fr